



106/320

Commission des Sports  
et de l'Education Physique

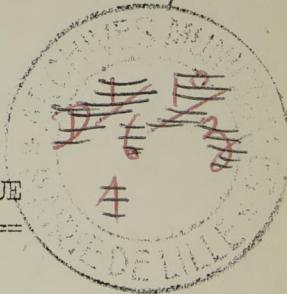
106/320

MAIRIE DE LILLE  
4ème Division

*Pour information*

COMMISSION DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

106/30



La réunion de la Commission des Sports et de l'Education Physique prévue à l'Hôtel de Ville pour le Vendredi 9 Septembre 1955 est reportée au mardi 13 Septembre 1955 à 18 h 30

ORDRE DU JOUR

- Stade Anatole de la Forge - Aménagement
- Education Physique dans les Ecoles Primaires
- Stade du Petit Paradis - Equipement en matériel mobile et installation d'un grand tableau d'affichage.
- Stade des Quatre-Chemins - Equipement en matériel mobile
- Stade du Petit Paradis - Etude d'un projet de règlement
- Stades Sportifs - Etude d'un projet de règlement.

La réunion sera terminée à 20 heures 30.

Hôtel de Ville, le 2 Septembre 1955.  
l'Adjoint au Maire,

J. LUSSIEZ

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

1D6/30



COMMISSION DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Réunion du 13 Septembre 1955

PROCES-VERBAL

Les Membres de la Commission des Sports et de l'Education Physique se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mardi 13 Septembre 1955 à 18 h 30, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire  
Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire  
M.M. COLICHE, Conseiller Municipal  
COURMONT, Conseiller Municipal  
HENAUT, Conseiller Municipal

Excusés :

M.M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire  
CAMELOT, Adjoint au Maire  
Dr. CORDONNIER, Conseiller Municipal  
M. DE BECKER, Conseiller Municipal  
Dr. DUTERNE, Conseiller Municipal  
M.M. MANGUINE, Conseiller Municipal  
LANDREA, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion, M.M. LALLAU, Chef de la 4ème Division et LOOTEN, Chef du 4ème Bureau

M. LUSSIEZ, en ouvrant la séance, adresse ses remerciements aux membres présents et demande leur accord sur le principe qu'il souhaiterait voir adopter pour les réunions de la Commission: commencer à 18 h 30 précises et arrêter les travaux à 20 h 30 en reportant ainsi à une réunion ultérieure la suite de l'ordre du jour. Les membres de la Commission acceptent avec satisfaction ce mode de travail.

M. l'Adjoint LUSSIEZ consulte également les membres de la Commission sur l'Office Municipal des Sports. Il souhaite connaître l'avis de chacun sur le rôle et l'action de cet organisme.

/....

A la suite d'une discussion entre tous les membres de la Commission, le sentiment général est que l'Office Municipal des Sports est un organisme qui peut rendre des services, étant entendu que son rôle est purement consultatif, et c'est dans ce but là: avis des techniciens le composant, que son action peut être bienfaisante.

1.- STADE ANATOLE DE LA FORGE - AMENAGEMENT

Les membres de la Commission donnent leur accord pour l'aménagement du Stade Anatole de la Forge et expriment le désir qu'une visite des terrains sportifs de la Ville de Lille soit organisée pour leur permettre de juger sur place de l'état actuel de ces terrains.

Ils décident de fixer la date de cette inspection au lundi 26 Septembre à 14 h 30 et demandent que chaque membre de la Commission des Sports fasse parvenir une réponse ferme sur sa participation, à M. l'Adjoint LUSSIEZ avant le 24 Septembre 1955.

2.- EDUCATION PHYSIQUE DANS LES ECOLES PRIMAIRES - ACHAT DE MATERIEL.

La Commission donne son accord à l'achat du matériel indispensable au fonctionnement du service de l'Education Physique dans les écoles primaires de la ville, propose de passer un marché de gré à gré avec la maison VROMAN qui fait les meilleures conditions et demande que des démarches soient effectuées auprès du fournisseur, afin d'obtenir d'ultimes concessions sur les prix avancés.

3.- STADE DU PETIT PARADIS - DENOMINATION

Afin d'honorer la mémoire de Félix GRIMONPREZ, ancien membre du "Lille Hockey Club" et capitaine de l'équipe de France de Hockey, mort pour la France en Mai 1940, les membres de la Commission expriment un avis favorable à la proposition de donner le nom de ce héros au stade actuellement dit du "Petit Paradis".

4.- STADE DE "WAZEMMES" - DENOMINATION

Dans l'intention identique à la précédente la Commission émet un avis favorable à la proposition qui lui est soumise de donner le nom de "Noël D'HERAIN" ancien professeur d'Education Physique dans les écoles de la Ville de Lille, mort au Champ d'Honneur lors de la guerre 1939/1940, au Stade Municipal actuellement dénommé "Stade de Wazemmes" ou des "Quatre Chemins"

5.- STADE DU PETIT PARADIS - EQUIPEMENT EN MATERIEL MOBILE.

Après examen de la liste du matériel mobile nécessaire à l'équipement du stade du Petit Paradis, la Commission décide de renvoyer pour complément d'information le projet qui lui est soumis; certaines parties du matériel pouvant être supprimées sans inconvénient et d'autres fabriquées dans les ateliers municipaux.

/....

6.- STADE DU PETIT PARADIS - INSTALLATION D'UN GRAND TABLEAU D'AFFICHAGE

Avis favorable est donné par la Commission pour l'installation d'un grand tableau d'affichage sur podium avec escalier, dans l'enceinte du Stade du Petit Paradis, et dont la construction serait demandée aux ateliers municipaux.

7.- STADE DES QUATRE CHEMINS - EQUIPEMENT EN MATERIEL MOBILE

La Commission donne son accord pour la passation d'un marché avec la maison "Sporting", 64 rue Nationale à Lille, concernant l'achat des objets indispensables pour assurer une utilisation complète des installations du Stade des "Quatre Chemins".

8.- STADE DU PETIT PARADIS - ETUDE D'UN PROJET DE REGLEMENT

Les membres de la commission examinent le projet de règlement, du Stade du Petit Paradis, et, dans le but de l'étudier plus attentivement, décident de revoir cette question lors de leur prochaine réunion.

9.- STADES SPORTIFS - ETUDE D'UN PROJET DE REGLEMENT

Les différents terrains sportifs de la Ville sont concédés aux sociétés locales sans qu'une réglementation bien définie ait été établie à ce sujet.

La Commission examine le projet de règlement général qui lui est soumis et donne son accord à son application sous certaines réserves et en particulier pour la modification de l'article 5 et la suppression de l'article 8.

10.- QUESTIONS DIVERSES

M. COURMONT entretient ses collègues du terrain du Lille-Université Club dont le plan d'Urbanisme prévoit la disparition. Il serait dommage ajoute-t-il de le voir disparaître après les frais considérables engagés pour son aménagement.

La Commission unanime émet le voeux que le terrain du L.U.C., de terre battue qui a entraîné des frais énormes, soit maintenu en usage et que le programme d'édification d'immeubles soit modifié en conséquence par les Services du Plan.

---

Concernant le terrain contigu à l'Institut Denis Diderot, la Commission exprime le voeux que la Ville obtienne sa libération par les jardiniers qui l'occupent actuellement, et que des travaux soient entrepris aussitôt après leur éviction.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.30.

Le Secrétaire,

R. LALLAU

Le Président,

J. LUSSIEZ

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

1D6/30



COMMISSION DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

VISITE DES TERRAINS SPORTIFS

Conformément au désir exprimé par les Membres de la Commission des Sports et de l'Education Physique, lors de la réunion du 13 Septembre 1955, une visite des Stades et Terrains Sportifs de la Ville de Lille aura lieu le lundi 26 Septembre 1955.

Les Membres de la Commission pourront ainsi visiter successivement :

- Le Stade des Quatre Chemins
- Le Stade Roger Salengro, rue d'Iéna
- Le Stade Martinet, Porte de Béthune
- Le Stade de la rue de l'Arbrisseau
- Le Terrain de Basket-Ball du Faubourg d'Arras
- Le Terrain sis à proximité de l'Institut Diderot
- Le Stade Anatole de la Forge, rue Anatole de la Forge.
- Le Stade du Chevalier Français, rue du Chevalier Français
- Le Terrain de Ste Hélène, rue de Constantine St André.
- Le Stade du Petit Paradis

Le départ de l'Hôtel de Ville est fixé à 14 h 30.

Afin de me permettre de retenir les voitures nécessaires pour cette visite, je vous prie de me retourner avant le 24 Septembre, la note, ci-contre, dûment remplie.

Hôtel de Ville, le 14 Septembre 1955.

l'Adjoint au Maire,

J. LUSSIEZ.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

.....

participera,

ne participera pas :

à la visite des Terrains Sportifs du 26 Septembre 1955.

Signature :

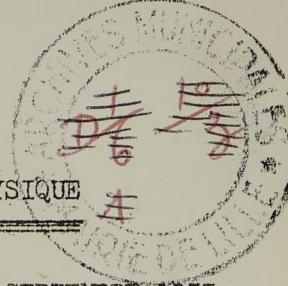
---

A retourner à M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

106/30



COMMISSION DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

COMPTE RENDU DE LA VISITE DES TERRAINS DE SPORTS DU 26 SEPTEMBRE 1955.

Une visite des terrains municipaux de sports et d'Education Physique a été effectuée le 26 Septembre 1955 par les Membres de la Commission des Sports.

Participaient à cette visite :

M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire  
Mme. LEMPEREUR, Adjoint au Maire  
M.M. CAMELOT, Adjoint au Maire  
COLICHE, Conseiller Municipal  
COURJONT, Conseiller Municipal  
HENAUT, Conseiller Municipal  
LANDREA, Conseiller Municipal

Excusés :

M.M. ROMBAUT, Adjoint au Maire  
VAN WOLPUT, Adjoint au Maire  
CORDONNIER, Conseiller Municipal  
DE BECKER, Conseiller Municipal  
DUTERNE, Conseiller Municipal  
MANGUINE, Conseiller Municipal

Accompagnaient les Membres de la Commission :

M.M. LALLAU, Chef de la 4ème Division, LOOTEN, Chef du 4e Bureau et du BOIS R. Moniteur-Chef.

STADE NOEL D'HERAIN, Place des 4 Chemins

Ce Stade est plus particulièrement réservé aux établissements scolaires de la ville, et pourra éventuellement être mis à la disposition des sociétés locales qui en feront la demande.

Il comprend un plateau d'éducation physique équipé comme suit :

/....

- 1 grand portique
- 3 groupes de barres à suspension et échelles
- 3 groupes de 3 poutres d'équilibre
- 1 portique "Juvenor"

une installation de volley ball existe également.

En outre, le plateau d'éducation physique est entouré d'une piste d'athlétisme et d'une autre en ligne droite d'une longueur de 80 mètres.

Est édifié à l'entrée du stade, pour le concierge, un logement. Ce logement est prêt mais n'a pu encore être occupé, cette question étant liée à celle concernant l'entretien des terrains, qui doit d'ailleurs être évoquée au cours d'une prochaine réunion de la Commission Paritaire du personnel municipal.

Le service des travaux en régie vient d'achever les travaux d'aménagement intérieur du bâtiment affecté à la remise de matériel, aux vestiaires et aux installations sanitaires.

Après inspection des installations les Membres de la Commission expriment le voeu unanime que ce terrain soit mis en service pour les écoles du quartier dès le 1er octobre 1955, le gardiennage provisoire pouvant être assuré par le surveillant du terrain du Chevalier Français, M. BUYCK, le dit terrain devant être supprimé à cette même date.

#### STADE FELIX GRIMONPREZ (Petit Paradis)

Ce terrain constitue la plus belle de nos installations sportives.

Son équipement comprend :

- 1 grand portique, type "Education Nationale"
- 2 groupes de 3 poutres d'équilibre
- 1 groupe de barres à suspension et échelles
- 1 paire de buts de foot-ball
- 2 panneaux de basket-ball
- 2 installations de volley-ball
- 2 courts de tennis

Le terrain de foot-ball pourvu de buts, est entouré d'une magnifique piste d'athlétisme permettant le tracé de 6 couloirs.

Un fossé pour les courses de steeple est également envisagé, mais n'existe pas pour le moment.

/....

Un crédit d'environ 4 millions sera nécessaire pour l'achat du matériel mobile et la construction d'un grand tableau d'affichage avec escalier, pour l'édification duquel la Commission des Sports a donné un avis favorable lors de sa réunion du 13 Septembre 1955.

Les travaux de construction des tribunes sont actuellement en cours. Sous les gradins, il est prévu l'aménagement des vestiaires et des installations sanitaires, mais ces travaux ne pourront commencer que lorsque les tribunes seront terminées.

Un logement pour le concierge existe, mais il n'a pas encore été occupé, étant donné que la situation de cet agent est fonction de la décision qui sera prise concernant l'entretien des terrains.

#### TERRAIN DE SAINTE HELENE

Rien n'existe sur ce terrain qui n'est même pas clôturé. Le service des jardins a fait récemment procéder à l'échardonnage et au nettoyage qui y étaient nécessaires. Bien équipé, ce terrain pourrait rendre de réels services et les premiers travaux à effectuer sont le nivellation et la pose d'une clôture.

#### STADE ANATOLE DE LA FORGE

Situé rue Anatole de la Forge, ce terrain est celui, parmi ceux utilisés dont l'équipement laisse le plus à désirer, cet équipement ne se composant en effet que de buts de foot-ball, démunis de filets.

C'est dire qu'ici tout est à faire, aussi les Membres de la Commission estiment que c'est sur ce terrain que le maximum d'efforts doit être porté en premier lieu, car il pourra rendre de très grands services lorsque son aménagement sera terminé.

Le service des travaux procède actuellement à la pose d'une clôture et il y aura ensuite à prévoir l'installation d'un terrain de basket-ball, la construction de vestiaires et d'installations sanitaires.

#### TERRAIN DE L'INSTITUT DENIS DIDEROT

Ce terrain sis à proximité de l'Institut Denis Diderot a une superficie de 26.000 m<sup>2</sup>, il est actuellement occupé par 90 jardiniers.

Les Commissions intéressées ont émis un avis favorable à la transformation de cette parcelle en terrain de sports, ce qui permettrait aux 2.500 élèves de l'Institut Diderot de pratiquer l'Education Physique dans des conditions meilleures que celles qui leur sont imposées actuellement.

/....

En outre bien équipé, ce terrain pourrait être mis à la disposition des Sociétés locales et le cas échéant, être utilisé comme camp de vacances.

Il est donc indispensable, si l'Administration Municipale est d'accord pour la transformation que les services municipaux soit en mesure, dès l'éviction des jardiniers, de le clôturer et de le niveler afin qu'il puisse immédiatement être utilisé par l'Institut Diderot, son équipement pouvant ensuite être réalisé par tranches.

Il a été demandé au service des travaux de chiffrer, dans ce but, le montant de la dépense des premiers travaux à réaliser.

#### STADE ROGER SALENGRO

Ce stade comprend :

- 1 court de tennis
- 1 portique en fer
- 1 aire à lancer
- 1 terrain de foot-ball
- 1 terrain de basket-ball
- 2 terrains de volley-ball
- 1 fosse de saut
- 1 piste de 120 mètres
- 3 vestiaires - lavabos - urinoirs - waters

Ce terrain est surtout entretenu grâce à la main d'œuvre bénévole fournie par la Compagnie de C.R.S. qui l'utilise au même titre que les Sociétés Locales.

Le terrain de foot-ball aurait besoin d'être rechargé et ensemencé, malheureusement cette opération le rendrait inutilisable pendant plusieurs mois, ce qui ne peut se concevoir en raison du petit nombre de terrains dont la ville peut disposer.

Les installations sanitaires sont rudimentaires, et il faudra dans l'avenir envisager leur modernisation.

#### STADE MARTINET

Ce Stade comprend un terrain de foot-ball et une installation de basket-ball, mais il s'agit d'un terrain qui doit être considéré comme provisoire puisque des constructions doivent y être édifiées à plus ou moins brève échéance.

---

En conclusion de sa visite la Commission estime que :

1<sup>o</sup> Le Stade Noël D'Hérain place des quatre chemins devra être mis en service au 1er octobre et son gardiennage assuré provisoirement.

/....

2<sup>e</sup>) Le Stade Félix Grimonprez ne devra être mis en service qu'après la finition complète des travaux,

3<sup>e</sup>) En raison de la disparition du terrain du Chevalier Français il conviendra de pousser au maximum l'aménagement du Stade de la rue Anatole de la Forge et d'entreprendre ensuite sans tarder la mise en état du terrain de Sainte Hélène, les aménagements divers souhaités dans les autres terrains intervenant ensuite.

Le Président,

J. LUSSIEZ

Le Secrétaire,

R. LALLAU

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

POUR INFORMATION

106/30



COMMISSION DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission des Sports et de l'Education Physique qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, cabinet du Chef de la 4ème Division, le mardi 11 Octobre 1955 à 18 h 30.

ORDRE DU JOUR

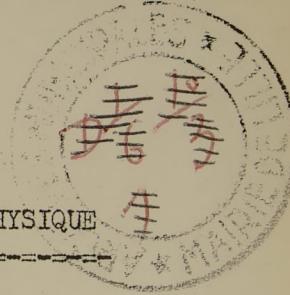
- Subventions de fonctionnement 1955
- Subvention d'organisation - Ligue des Flandres de Volley-Ball
- " " Pupilles de Neptune de Lille
- " " Union Nautique de Lille
- " " Association Sportive des P.T.T.
- " " La Saint Maurice Fives
- " " Union Départementale des syndicats ouvriers du Nord.
- " " Office du Sport Scolaire et Universitaire.
- " " Etoile Cycliste Lilloise
- " " Espérance de Lille
- " " C.O.S, Les Nageurs Lillois

Hôtel de Ville, le 3 Octobre 1955.  
l'Adjoint au Maire,

J. LUSSIEZ

MAIRIE DE LILLE  
4ème Division

106/30



COMMISSION DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Réunion du 11 Octobre 1955

PROCES - VERBAL

Les Membres de la Commission des Sports et de l'Education Physique se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mardi 11 octobre 1955 à 18 h 30, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire  
Me ROMBAUT, Adjoint au Maire  
M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire  
M. COLICHE, Conseiller Municipal  
M. le Dr CORDONNIER, Conseiller Municipal  
M. COURMONT, Conseiller Municipal  
M. DE BECKER, Conseiller Municipal  
M. HENAU, Conseiller Municipal  
M. LANDREA, Conseiller Municipal

Excusés :

M.M. CAMELOT, Adjoint au Maire  
DUTERNE, Conseiller Municipal  
MANGUINE, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion MM. LALLAU, Chef de la 4ème Division, LOOTEN, Chef du Bureau des Sports.

Le Procès-Verbal établi à la suite de la visite des terrains sportifs, effectuée le 26 Septembre 1955, par les membres de la Commission des Sports, est adopté sans observation.

- P.V. de l'O.M.S. du 4 Octobre 1955

La lecture du Procès-Verbal de la réunion du 4 Octobre 1955 de l'Office Municipal des Sports amène une observation de M. HENAU, qui voudrait savoir s'il faut approuver ce Procès-Verbal après sa lecture ou lors d'une prochaine séance.

/....

M. LUSSIEZ donne de suite satisfaction à M. HENAUx en précisant que l'O.M.S. a un rôle purement consultatif et que ce qu'il rejette ou accepte peut être repris par la Commission des Sports.

Le Procès-Verbal sera examiné lors de la prochaine réunion.

I.- STADE DE L'HOTEL DE VILLE - Transformation.

M. VAN WOLPUT présente à ses collègues un plan d'agrandissement du Stade de l'Hôtel de Ville, dont la réalisation permettra certainement la pratique du Hand-Ball du Volley-Ball et du Basket-Ball.

La Commission des Bâtiments a prévu des demandes de crédits de :

1.200.000 Fr pour le remaniement des clôtures  
800.000 Fr pour les W.C. (déjà établis)

Le Service des Jardins sera chargé de déplacer les rangées d'arbustes afin de permettre au service des sports d'étudier et de procéder à l'implantation des différents terrains de jeux.

M. HENAUx demande : "Dans l'esprit de l'Administration Municipale, quels seront les utilisations de ce stade ?

M. LUSSIEZ répond à la question en déclarant que le stade de l'Hôtel de Ville sera utilisé dans la journée par les scolaires, mais qu'il ne leur sera pas exclusivement réservé et que les Sociétés locales pourront en obtenir la disposition.

II.- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 1955.

Différents Membres de la Commission demandent des renseignements sur la répartition des subventions municipales aux sociétés sportives.

M. LUSSIEZ leur donne les explications nécessaires à savoir qu'un crédit de 3.000.000 a été ouvert au Budget de 1955 pour le service des sports soit : 1.200.000 Fr pour les subventions d'organisation et 1.800.000 Fr pour les subventions de fonctionnement.

L'Office Municipal des Sports nomme une sous-commission qui est chargée d'établir la répartition des subventions municipales suivant le nombre de sportifs licenciés qu' possèdent les sociétés.

M. COURMONT qui fait partie de cette sous-commission de l'O.M.S. est amené à fournir quelques précisions sur son fonctionnement. Il déclare que les représentants des différents sports qui la compose établissent de la manière la plus équitable, la ventilation des crédits entre les différentes sociétés, suivant leur nombre de licenciés, leurs activités et le coefficient variant selon la nature du sport pratiqué.

/....

Les Membres de la Commission satisfaits par les différentes explications qui leur sont données se rangent à l'avis de Me ROMBAUT lorsqu'il déclare que la méthode est excellente et ne peut être meilleure.

La Commission passe à l'examen des propositions qui lui sont faites par l'O.M.S. concernant les subventions de fonctionnement pour 1955 et émet un avis favorable à la répartition suivante :

FEDERATIONS AFFINITAIRES

UNION SPORTIVE DES ECOLES PRIMAIRES : .....	120.000
UNION GENERALE SPORTIVE DES ECOLES LIBRES : .....	140.000
OFFICE DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE : .....	140.000

400.000

UNION FRANCAISE DES OEUVRES LAIQUES D'EDUCATION PHYSIQUE.....	275.000
UNION SPORTIVE TRAVAILLISTE .....	140.000
FEDERATION SPORTIVE FRANCAISE .....	75.000
FEDERATION SPORTIVE EN GYMNIQUE DU TRAVAIL.....	10.000

500.000

RECAPITULATION

400.000
500.000
900.000

M. HENAU fait des réserves sur l'attribution de subventions à des sociétés nationales telles que A.S.P.T.T. et les C.R.S.

M. LUSSIEZ déclare que les C.R.S. ont accompli de nombreux travaux au Stade Roger Salengro et que la subvention qui leur est allouée constitue un geste de gratitude à leur égard qui doit cependant ne pas être considéré comme un précédent.

Pour les Pompiers dont la pratique de l'Education Physique est à la base même de leur travail, il a été tenu compte à l'O.M.S. qu'ils possédaient des équipes sportives de volley, basket etc....

Quant à l'A.S.P.T.T. il est apparu qu'on ne pouvait faire grief à une société de fonctionnaires de bénéficier d'avantages et de subvention de l'Etat, étant donné que cette société a un très bon fonctionnement dans le cadre de l'U.F.O. L.F.P. et qu'un certain nombre de ses membres n'est pas fonctionnaire.

/....

Les Membres de la Commission donnent un avis favorable pour les subventions accordées à ces sociétés, mais demandent que celles-ci soient données à titre tout à fait exceptionnel et que la mention en soit faite sur les dossiers.

M. le Dr CORDONNIER demande pourquoi le dossier de subvention présenté par le Cercle Culturiste de la rue des Postes n'a pas obtenu satisfaction ?

M. COURMONT déclare que cet organisme n'avait pas encore fonctionné au moment de la demande et que celle-ci n'a pu être retenue

La Commission, sauf M. COURMONT qui s'abstient, écarte également la Salle GUILLERMIN-NICTOU du bénéfice d'une subvention municipale, estimant que les salles d'escrime particulières n'ont pas un objet uniquement sportif pur, mais plutôt professionnelle.

Pour l'attribution d'une subvention à la 1<sup>re</sup> Cie de C.R.S., M. LANDREA émet un vote négatif mais il s'associe à ses collègues dans un vote favorable pour les subventions aux sociétés retenues par la Commission, ci-après énumérées :

FEDERATIONS FRANCAISES

A.S. Ms Compagnie Rép. Sécurité.....	25.000
Lille Université Club .....	120.000
Section Sapeurs Pompiers Lille .....	30.000
Vélo Club Lillois .....	6.000
Cyclo Club Lillois .....	35.000
Association Sportive P.T.T. /.....	100.000
Lille Olympique Sporting Club .....	150.000
Cercle St Michel .....	10.000
Oeuvres Populaires Vauban .....	10.000
Club Haltérophile Lillois .....	15.000
l'Ancienne Alliance (Archers).....	8.000
Pupilles de Neptune.....	120.000
La St Maurice Fives .....	150.000
Club Sportif et Artistique du Ministère de la Guerre.....	10.000
Union Nautique de Lille .....	80.000
Racing Club Buisson-Pellevoisin .....	10.000
A.S. des Tramways de Lille .....	15.000
<hr/>	
	894.000

III.- SUBVENTIONS D'ORGANISATION.

La Commission émet un avis favorable à l'octroi de subventions d'organisation aux sociétés suivantes et maintient les chiffres qui lui ont été proposés par l'O.M.S.

/....

Ligue des Flandres de Volley-Ball .....	120.000
Les Pupilles de Neptune de Lille .....	120.000
Office du Sport Scolaire et Universitaire .....	150.000
Les Nageurs Lillois .....	250.000
Etoile Cycliste Lilloise .....	175.000

M. COLICHE s'étonne de l'importance de certaines subventions, mais M. LUSSIEZ lui déclare que la Ville se doit d'aider le sport qui attire toujours du monde pour le plus grand bien du commerce local; que, par ailleurs, certaines sociétés organisent des rencontres importantes et qu'il est normal de les aider dans leur action.

La Commission examine les différents dossiers établis par des Sociétés pour lesquelles l'O.M.S. n'a fait ~~aucune~~ proposition, et a réservé sa décision dans l'attente du budget définitif.

Union Nautique de Lille  
Association Sportive des P.T.T.  
Sté de Gymnastique "La St Maurice Fives"  
Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord.

Concernant ces différentes demandes, la Commission décide de s'en tenir à l'avis émis par l'O.M.S. visant la production des budgets définitifs.

Toutefois, en ce qui concerne la demande présentée par "L'ESPERANCE DE LILLE", elle adopte le point de vue de l'O.M.S. considérant en effet qu'il s'agit d'une demande entrant dans le cadre des subventions de fonctionnement.

#### IV.- LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME

Demande de subvention à l'occasion d'un Cross International qui doit se courir le 4 Décembre prochain.

A l'unanimité la Commission des sports émet un avis favorable de principe, et propose l'envoi de cette demande devant la Commission des Finances, pour l'octroi d'un crédit spécial de 500.000 F identique à celui accordé pour le cross de l'an dernier.

#### V.- LIGUE DES FLANDRES DE BASKET-BALL

Demande de subvention à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Basket-Ball, qui s'est tenue à Lille les 2 et 3 Juillet 1955.

La Commission décide également l'envoi à la Commission des Finances de cette demande qui ne présente pas un aspect uniquement sportif.

#### TERRAIN QUAI DE LA BASSE DEULE.

M. LUSSIEZ entretient ses collègues du terrain du Quai de la Basse Deûle situé face aux Bâtiments de l'Hospice Général, qui pourrait être aménagé en terrain sportif.

/.....

Les Membres de la Commission donnent un avis favorable à ce projet et demandent qu'une étude soit faite par les services intéressés pour en obtenir rapidement la réalisation.

TERRE PLEIN DU JARDIN BOTANIQUE

M. LUSSIEZ informe les membres de la Commission que M. l'Adjoint LOURDEL lui a fait connaître que le terrain actuellement disponible au Jardin Botanique était nécessaire aux préparatifs des Floralies de 1958.

Les Membres de la Commission demandent qu'une nouvelle démarche soit effectuée auprès de M. LOURDEL afin d'obtenir l'occupation provisoire de la parcelle disponible au Jardin Botanique et d'en donner l'usage aux élèves de l'Institut Diderot pour leur éducation physique.

La reprise des jardins ouvriers voisins de l'Institut Diderot étant impossible actuellement, les Membres de la Commission demandent que les jardiniers soient prévenus avant d'avoir fait leurs semis, et que les travaux soient entrepris immédiatement après leur éviction.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h. 15

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.

MAIRIE DE LILLE

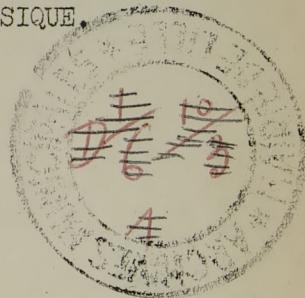
4ème Division

1D6/30

COMMISSION DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Réunion du 7 Décembre 1955

PROCES-VERBAL



Les Membres de la Commission des Sports et de l'Education Physique se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mercredi 7 Décembre 1955 à 18 h 30, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents:

M. M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire  
CAMELOT, Adjoint au Maire  
VAN WOLPUT, Adjoint au Maire  
COLICHE, Conseiller Municipal  
COURMONT, Conseiller Municipal  
DE BECKER, Conseiller Municipal  
M. le Dr DUTERNE, Conseiller Municipal  
M. M. HENAU, Conseiller Municipal  
LANDREA, Conseiller Municipal.

Excusés :

Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire  
M. le Dr CORDONNIER, Conseiller Municipal  
M. MANGUINE, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion, M. M. LALLAU Chef de la 4ème Division et LOOTEN, Chef du Bureau des Sports.

I.- PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 11 OCTOBRE 1955 de la Commission des Sports et de l'Education Physique.

La Commission passe à l'ordre du jour et examine le Procès-Verbal de sa réunion du 11 Octobre 1955.

M. VAN WOLPUT demande s'il a bien été tenu compte des activités réelles des sociétés bénéficiaires, pour déterminer la répartition des subventions d'organisation. Les compte-rendus de presse ne sont pas suffisants, ajoute-t-il, et les dirigeants se doivent de rendre compte de l'activité de leur groupement.

/....

M. LUSSIEZ lui donne tout apaisement à ce sujet, car le Bureau des Sports possède un fichier de toutes les sociétés sportives; il suit leurs activités et prépare leurs dossiers; ceux-ci renferment tous les renseignements fournis par elles, rapports financiers, bilans etc...

Les dossiers sont ensuite transmis à l'Office Municipal des Sports qui procède à une étude sérieuse de toutes les affaires qui lui sont soumises et les renvoie avec son avis à la Commission des Sports et de l'Education Physique.

M. COURMONT fait remarquer que cette question a déjà été posée plusieurs fois et que les Membres de la Commission peuvent être certains que l'O.M.S. tient parfaitement compte des activités réelles des sociétés sportives pour établir ses propositions.

Le Procès-verbal de la réunion du 11 Octobre 1955 est alors adopté par la Commission.

#### II.- PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'O.M.S. DU 4 OCTOBRE 1955.

Après avoir pris connaissance du Procès-Verbal de la réunion de l'O.M.S. du 4 Octobre 1955, la Commission prend acte des travaux de cet organisme sous réserve des questions faisant l'objet de rapports spéciaux.

#### III.- PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'O.M.S. DU 29 NOVEMBRE 1955.

M. VAN WOLPUT déclare qu'il aura des observations à présenter concernant la clôture du terrain de volley et de basket prévu avenue du Peuple Belge, il les formulera lorsque cette question viendra en discussion.

Sous réserve des questions faisant l'objet de rapports spéciaux la Commission prend acte des travaux accomplis par l'O.M.S. dans sa réunion du 29 Novembre 1955.

#### IV.- JOURNÉE DES LIGUES.

La Journée des Sports organisée autrefois par le Comité de la Foire Commerciale n'a pas eu lieu cette année; Au cours de sa réunion du 4 Octobre dernier l'O.M.S. a émis le voeu qu'une manifestation identique puisse se dérouler à l'Hôtel de Ville, avec le concours de l'Administration Municipale.

La Commission estime qu'une pareille réunion permettrait un rassemblement de nombreux sportifs, des prises de contact très amicales entre les diverses sociétés, serait bénéfique pour le sport régional et créerait une ambiance favorable à l'éulation sportive.

Elle demande en conséquence, qu'une proposition soit faite à M. le Maire d'organiser un repas à l'occasion de la Journée des Ligues, au cours de laquelle des récompenses seraient accordées aux sportifs méritants; les dépenses qu'entraîneraient ces différentes manifestations étant supportées par le budget des Fêtes.

/....

L'organisation des diverses cérémonies serait préparée en suivant la filière normale.

V.- UNION NAUTIQUE DE LILLE - Demande de subvention à l'occasion des régates internationales organisées les 4 et 5 Juin 1955.

Déjà examinée précédemment la demande de subvention présentée par l'Union Nautique de Lille avait été renvoyée, dans l'attente du bilan définitif des manifestations organisées par cette société.

Ce bilan a été soumis à l'O.M.S. dans sa réunion du 29 Novembre 1955 et un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 150.000 Fr a été émis.

La Commission donne son accord et reprend le voeu de l'O.M.S. pour l'attribution d'une subvention de 150.000 Fr à l'Union Nautique de Lille.

VI.- LIGUE DES FLANDRES DE HOCKEY - Demande de subvention.

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 50.000 Fr à la Ligue des Flandres de Hockey.

VII.- ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T. - Demande de subvention.

La décision avait été également réservée pour cette demande, l'A.S.P.T.T. n'ayant pas fourni de bilan définitif. Ce bilan a été remis et l'O.M.S. dans sa séance du 29 novembre a pu constater que la course cycliste annoncée dans les projets de 1955 n'avait pas eu lieu. Il a donc émis un avis favorable pour l'attribution d'une subvention pour les autres manifestations sportives organisées en 1955.

La Commission donne son accord pour l'attribution d'une subvention de 100.000 Fr à l'A.S.P.T.T.

VIII.- SOCIETE DE GYMNASTIQUE " LA SAINT MAURICE FIVES"

La Commission des Sports dans sa précédente réunion a réservé sa décision quant à l'attribution d'une subvention à "La St Maurice Fives" dans l'attente de son bilan définitif.

Ce bilan vient d'être fourni, mais il ne mentionne plus les dépenses prévues pour la Fête Internationale du 75e Anniversaire de la Société, or, seule cette manifestation était susceptible d'être retenue pour l'attribution d'une subvention d'organisation.

La Commission émet donc un avis défavorable à la demande présentée par "La Saint Maurice Fives."

/....

IX.- UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD. - Demande de subvention à l'occasion d'un cross country couru le 6 mars 1955.

L'O.M.S. a donné un avis défavorable à cette demande qui n'émane pas d'une Association Sportive; en outre le bilan détaillé n'a pas été produit.

M. VAN WOLPUT reconnaît que l'avis de l'O.M.S. est parfaitement motivé, parce que d'ordinaire c'est une Fédération sportive qui organise et patronne des compétitions sportives et non un syndicat. Il faut aussi éviter que des sociétés sollicitent une aide financière sur des fonds réservés, alors qu'ils auraient déjà obtenu une subvention au titre des Fédérations Sportives sur présentation de licences, il y aurait donc double emploi.

M. VAN WOLPUT ne s'opposerait pas à accorder une subvention à une manifestation organisée sous l'égide de la F.S.G.T. si un bilan financier était déposé.

M. HENAUX pense que la demande a été mal aiguillée, il ajoute qu'il serait possible à son avis d'accorder à la F.S.G.T. la subvention demandée par l'Union départementale des Syndicats ouvriers, sous réserve de la production d'un bilan détaillé. Il s'agit d'un manque de forme incontestable constate M. HENAUX.

M. LANDREA convient que la demande est entachée d'un vice de fond et de forme, mais il n'est pas d'accord avec la position prise par l'O.M.S. D'après lui les sociétés ne sont pas toujours au courant des formalités à remplir et M. MANGUINE qui a transmis la demande de subvention a cru bien faire.

M. LANDREA estime que l'O.M.S. aurait pu prévenir M. MANGUINE que c'était à la F.S.G.T. à présenter la demande.

M. LUSSIEZ déclare que l'O.M.S. a agi ainsi pour laisser à la Commission des Sports toute latitude pour statuer, et que cette dernière le fera en considération de la formule de la demande de subvention. Il fallait ajoute M. LUSSIEZ, un rapport disant qu'il y a une question de forme à respecter, afin de ne pas créer un précédent.

M. VAN WOLPUT pense que M. LANDREA parle comme un militant d'organisation syndicale mais il doit savoir qu'il faut des représentants qualifiés, qu'une comptabilité doit exister pour établir les bilans avant de déposer les demandes de subventions et que personnellement il estime que l'O.M.S. a bien jugé.

M. LUSSIEZ dit qu'il avait été envisagé de réclamer un bilan à la F.S.G.T. lors de la réunion de l'O.M.S. mais que vu la date rapprochée pour la réunion de la Commission des Sports, et afin de réservé l'avenir, un avis tendant au rejet pur et simple n'avait pas été prononcé, et qu'en outre un reliquat de 85.000 Fr avait été maintenu.

/....

M. HENAUX demande alors qui a qualité pour réclamer un bilan, il lui est fait réponse que l'Adjoint aux Sports sur avis de l'O.M.S. réclame les rapports financiers des sociétés sportives sollicitant l'aide financière de la ville.

En conclusion, la Commission propose : que M. MANGUINE soit invité à se retourner vers la F.S.G.T. pour obtenir un bilan financier, et que le reliquat de 85.000 Fr soit accordé à cet organisme la F.S.G.T. si cette pièce est remise, pour présentation du dossier au Conseil Municipal.

X.- CLUB CULTURISTE DE LA RUE DES POSTES - Demande de subvention.

Conformément à l'avis exprimé par l'O.M.S. la Commission émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle de démarrage de 6.000 Fr au Club Culturiste de la Rue des Postes, étant entendu que l'an prochain ce club devra fournir un dossier réglementaire, mentionnant notamment le nombre de ses licenciés.

XI.- AVENUE DU PEUPLE BELGE - AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE BASKET-BALL et de VOLLEY-BALL.

La Commission prend acte des informations reçues selon lesquelles il n'est pas possible actuellement d'effectuer des travaux dans la parcelle de terrain sise face à l'Hospice Général; mais que par contre des travaux sont en cours sur la partie du terrain où était aménagé un jeu de balle, et où seront édifiées bientôt des installations de basket et de volley-ball. La clôture déjà installée donne tous apaisements à M. VAN WOLPUT.

XII.- COLLEGES MODERNES ET TECHNIQUES .- Achat de matériel de gymnastique.

L'avis de la Commission est demandé pour l'acquisition de matériel nécessaire à l'éducation physique et sportive des élèves des collèges modernes et techniques.

M. VAN WOLPUT se déclare partisan du développement de l'éducation physique dans les collèges mais estime que cette question n'est pas du ressort de la Commission des Sports et demande que le dossier soit transmis à la Commission de l'Instruction Publique.

La Commission se range à l'avis de M. VAN WOLPUT, se déclare incomptente, salue au passage cette demande d'achat de matériel qui permettra le développement de la pratique des sports chez la jeunesse scolaire, et souhaite que la commission intéressée accorde les crédits nécessaires à sa réalisation.

XIII.- STADE "FELIX GRIMONPREZ"- Achat de Matériel mobile.

La Commission donne un avis favorable à la demande des crédits nécessaires à l'achat de la première tranche de matériel mobile, et à la construction d'un grand tableau d'affichage pour le Stade Félix Grimonprez.  
(Dossier transmis à la Commission des Finances)

/....

XIV.- TERRAIN DU L.O.S.C. Acquisition.

M. LUSSIEZ a été chargé par M. le Maire de centraliser tous les avis et renseignements nécessaires à l'acquisition par la Ville de Lille des terrains et installations du Stade du "Lille Olympique Sporting Club" pour laquelle des pourparlers ont déjà été entrepris.

M. VAN WOLPUT déclare que la Commission peut considérer que cette affaire recevra un avis favorable de la Commission de l'Urbanisme.

M. LUSSIEZ explique les différentes démarches qu'il se propose d'entreprendre afin d'aboutir assez rapidement à une solution.

M. le Dr DUTERNE demande s'il est également envisagé d'acheter la partie du terrain en litige, qui dans l'idée des dirigeants du L.O.S.C. devait permettre d'agrandir le Stade dans le but d'y faciliter les rencontres internationales.

M. LUSSIEZ déclare que pour démarrer il s'agit d'abord de réaliser l'achat des terrains actuels et des installations, mais qu'il est bien entendu, envisagé d'acquérir la parcelle de terrain en litige dès que l'opération sera réalisable.

M. VAN WOLPUT prétend que depuis plusieurs années cette acquisition aurait du être réalisée, mais qu'en fait les pourparlers ont toujours abouti à des résultats négatifs.

M. le Dr DUTERNE déclare qu'il avait également le désir d'arriver à une solution dans cette affaire mais que le service des voies Fluviales avait toujours soulevé des obstacles.

M. LUSSIEZ annonce qu'actuellement les dirigeants du L.O.S.C. sont entièrement d'accord et que certaines difficultés pourront être levées.

M. VAN WOLPUT demande qu'après l'achat, la Ville soit absolument maîtresse du Stade, afin de pouvoir, dans des conditions déterminées, le réserver pour d'autres compétitions telles que les manifestations de masses de gymnastique. Il émet le voeu que la Commission soit consultée au moment de l'établissement des conditions de location du Stade aux dirigeants du L.O.S.C.

M. VAN WOLPUT cite l'exemple du Grand Palais de la Foire Commerciale dans lequel la Ville bien que propriétaire ne peut faire aucun grand rassemblement sportif.

Suivant l'opinion exprimée par M. VAN WOLPUT la Commission décide d'émettre un avis favorable sur le principe de l'achat des terrains et installations du L.O.S.C. , fait des réserves quant aux conditions de location à déterminer avec les dirigeants du L.O.S.C. , pour lesquelles elle désire être consultée lors de leur établissement.

/....

XV.- SUGGESTIONS POUR LA COMMISSION DU PLAN.

La Commission procède à l'examen des différentes suggestions recueillies pour la Commission du plan et les classe dans l'ordre de priorité suivant :

1<sup>o</sup>) Aménagement du terrain sportif de l'Institut Denis Diderot.

Unanimes les commissaires estiment que cet important groupe scolaire se doit de posséder au plus vite un terrain sportif en rapport avec le grand nombre d'enfants appelés à l'utiliser.

2<sup>o</sup>) Aménagement du terrain de Ste Hélène

La Commission estime qu'il y a également urgence à terminer l'agencement du terrain de Ste Hélène appelé à remplacer le terrain du Chevalier Français qui va bientôt être utilisé à la construction d'un groupe scolaire.

3<sup>o</sup>) Stade de l'Hôtel de Ville

A la suite de l'agrandissement prévu de ce stade, il sera normal d'envisager son aménagement et son équipement.

Un grand podium rigide et démontable pourra utilement y trouver place et le cas échéant être transporté et remonté sur d'autres terrains, tel que le stade Henri JOORIS par exemple.

Recherche et aménagement de quelques terrains supplémentaires.

A ce sujet M. De Becker rappelle qu'il est déjà intervenu à différentes reprises au sujet du remplacement du Stade Martinet qui doit disparaître prochainement.

M. LUSSIEZ lui répond qu'un nouveau terrain destiné à remplacer le Stade Martinet, est prévu dans le plan des Boulevards Périphériques dont la réalisation ne va plus tarder.

Aménagement du Stade Henri JOORIS

Lorsque l'acquisition du Stade Henri Jooris aura été réalisée il y aura lieu de revoir ses installations, qui devront être modernisées et complétées.

Modernisations et Equipement des installations actuelles

La modernisation et l'équipement des installations existantes devront être continués.

/....

A ce propos M. DE BECKER demande que le grillage posé sur le mur de clôture du Stade Roger SALENGRO, côté rue d'Iéna, soit à nouveau rehaussé. Il déclare avoir reçu de nombreuses doléances des riverains de ce Stade, qui se plaignent que les ballons viennent trop souvent briser leurs vitres.

M. le Dr DUTERNE dit connaître les inconvénients de ce stade, qui n'est qu'un stade provisoire pour la clôture duquel de très grands frais ont déjà été faits.

Les membres de la Commission sont d'avis d'inclure cette question dans la rubrique de la modernisation et l'équipement des installations actuelles.

Salle Roger Salengro

Il serait souhaitable qu'un ring démontable destiné à la salle Roger Salengro puisse être fabriqué dans les ateliers municipaux.

Construction d'une nouvelle Piscine.

M. le Dr DUTERNE signale que le revêtement du pourtour des bassins des Bains Liberté est extrêmement dangereux et qu'il serait urgent d'y remédier afin d'éviter des accidents pouvant mettre en cause la responsabilité de la Ville.

Les Commissaires sont de son avis et estiment que ce revêtement devra être changé le plus rapidement possible, et ils demandent que soit également envisagé pour bientôt la construction d'une nouvelle piscine.

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 h 30.

Le Président,

J. LUSSIEZ

Le Secrétaire,

R. LALLAU

MAIRIE DE LILLE

4ème Division  
Secrétariat

POUR INFORMATION

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4ème Division, le mercredi 1er Février 1956 à 18 h 30.

ORDRE DU JOUR

L.O.S.C. - Demande de subvention.

Hôtel de Ville, le 28 Janvier 1956.

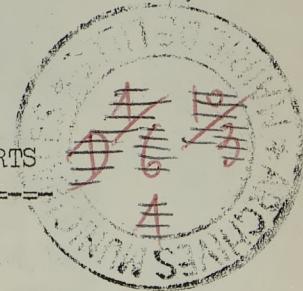
Pour le Maire de Lille,  
L'Adjoint Délégué aux Sports,

J. LUSSIEZ.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

106/30



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Réunion du 1er Février 1956

PROCES-VERBAL

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mercredi 1er février 1956 à 18 h 30 sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présent :

M.M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire  
CAMELOT, Adjoint au Maire  
COLICHE, Conseiller Municipal  
DE BECKER, Conseiller Municipal  
Dr DUTERNE, Conseiller Municipal  
HENAUT, Conseiller Municipal

Excusés :

M.M. ROMBAUT, Adjoint au Maire  
VAN WOLPUT, Adjoint au Maire  
Dr CORDONNIER, Conseiller Municipal  
COURMONT, Conseiller Municipal  
LANDREA, Conseiller Municipal  
MANGUINE, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion MM. LALLAU, Chef de la 4ème Division, et LOOTEN, Chef du Bureau des Sports.

En ouvrant la séance M. LUSSIEZ s'excuse auprès de ses collègues de l'envoi tardif des convocations pour cette réunion, celle-ci étant motivée par l'urgence de la question figurant à l'ordre du jour.

Avant d'aborder l'examen de cette question, la Commission adopte, sans observation le Procès-verbal de la réunion du 7 décembre 1955.

/....

L. O. S. C. - Demande de subvention.-

Il est ensuite donné lecture de la lettre en date du 26 Janvier 1956 par laquelle M. HENNO, Président du LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB, après avoir fait état de la situation financière difficile de son club dont il rappelle le brillant palmarès, sollicite pour celui-ci une subvention exceptionnelle de 20 millions.

M. HENNO joint à sa demande un état mentionnant l'importance de l'aide apportée par diverses municipalités à leurs équipes professionnelles de FOOT-BALL.

M. LUSSIEZ déclare qu'il s'agit d'un S.O.S. lancé par le L.O.S.C. équipe locale de foot-ball qui par ses succès a contribué au renom et au prestige de la Ville de Lille, et qu'il y a lieu d'étudier les possibilités de l'aider.

M. HENNAUX demande quelle est l'opinion de l'Administration Municipale sur cette affaire. M. LUSSIEZ l'informe que la Commission des Finances dans sa séance du 27 Janvier 1956 a laissé toute latitude au Conseil d'Administration de juger de l'opportunité d'une aide au LOSC, après avis de la Commission des Sports.

M. DE BECKER pour sa part ne croit pas que la Commission des Sports soit habilitée pour conseiller ou fixer le chiffre d'une subvention, d'après lui la Commission n'est compétente que pour déclarer si la demande est motivée et si la situation financière du LOSC la justifie.

M. LUSSIEZ déclare que si une subvention était accordée elle serait assortie d'un contrôle de la comptabilité du L.O.S.C., et que selon lui cette comptabilité est parfaitement en règle.

Il estime qu'il ne serait pas possible d'accorder une subvention de 20 millions, mais il pense qu'une subvention de 20 MILLIONS et une avance remboursable de 5 MILLIONS également pourraient être proposées, le déficit réel du L.O.S.C. étant de 17 millions.

M. LUSSIEZ précise toutefois à ses collègues qu'il a pris contact avec l'Authorité de Tutelle et que celle-ci lui a fait connaître que l'attribution d'une subvention en faveur d'un club professionnel n'était pas autorisée par les instructions officielles.

Les amateurs du L.O.S.C. sont déjà subventionnés par la Ville dans le cadre des propositions de l'O.M.S., mais cette subvention est répartie à l'intérieur du club entre les sections de cyclisme et de coureurs à pied, les frais de fonctionnement des équipes d'amateurs de foot-ball étant pris en charge par la section professionnelle.

M. LUSSIEZ ajoute qu'il avait pensé proposer une subvention en faveur des 16 équipes d'amateurs du L.O.S.C., mais il craint de soulever une série de réclamations de la part des autres clubs qui pourraient se prévaloir de ce précédent.

/....

Le devoir de l'Administration Municipale est certainement de sauver ce qui donne un renom à la ville, mais ce serait aller à l'encontre du but recherché que de subventionner les équipes amateurs du L.O.S.C., étant donné les réclamations qui en résulteraient.

M. CAMELOT estime, qu'il y a un avis à donner sur le principe d'une subvention et non sur la somme, il considère en outre que ce n'est pas un devoir pour la ville, mais une possibilité d'aider une société locale en difficulté.

M. HENAUXT rappelle que la Commission des Sports a été parcimonieuse dans ses propositions de subventions aux clubs amateurs et il n'est pas d'accord pour l'attribution d'une subvention au L.O.S.C., sur la gestion duquel la Ville n'a aucun droit de regard. Cette gestion est d'après lui assurée en dépit de toute règle applicable en matière de comptabilité commerciale, l'achat et la vente de joueurs étant opérées d'une façon désordonnée,

On ne peut obliger les contribuables lillois à venir au secours d'un organisme privé qui éprouve des difficultés de trésorerie.

On nous demande une subvention et non le contrôle de la gestion s'exclame M. HENAUXT, pourquoi la ville viendrait-elle entériner la mauvaise gestion d'un organisme privé capitaliste dont les difficultés sont causées par la déficience de ses dirigeants.

M. LUSSIEZ fait remarquer que s'il est accordé une subvention il y aura pour la ville un droit de regard sur la gestion.

M. le Dr DUTERNE estime que tous les Clubs pourraient faire des demandes identiques à celle du L.O.S.C. et il rappelle que des subventions ont déjà été refusées à certains petits clubs professionnels. Il propose plutôt pour le L.O.S.C. une avance de fonds remboursable par la suite.

M. HENAUXT conclut qu'il faut aider le L.O.S.C. dans la mesure où la ville aide les autres clubs suivant le nombre de licenciés et que les crédits pourraient être inscrits au Budget des Sports. Mais dans le cas présent M. HENAUXT se déclare d'accord avec ses collègues qui sont partisans d'une avance remboursable.

M. LUSSIEZ résume le problème, il s'agit d'une question de forme, la subvention de 20 millions demandée à titre exceptionnel ne pouvant être accordée, alors que la situation financière du L.O.S.C. est déficitaire par suite d'une série de défaites subies pendant la saison 1955/1956, comment faire pour aider ce club.

M. COLICHE trouve d'une part que le nombre de spectateurs n'a pas tellement diminué et que la taxe des spectacles rapporte beaucoup moins à la Ville, et d'autre part, que la chute des recettes en 1955 n'est pas tellement importante au point de causer un déficit de 17 millions.

M. HENAUXT demande qu'avant de prendre position sur cette affaire l'administration municipale désigne des délégués chargés de vérifier la comptabilité du L.O.S.C. un accord ne devant être donné qu'une fois le contrôle effectué.

/....

M. LUSSIEZ revient à sa suggestion d'accorder une subvention de 5 millions et une avance d'un même montant.

M. DUTERNE trouve inutile de proposer une subvention puisque l'Autorité de Tutelle ne donnera pas son approbation.

M. DE BECKER trouve anormale la façon dont sont transférés les joueurs; ses collègues constatent avec lui l'immoralité de la vente et de l'achat des footballeurs professionnels.

M. CAMELOT déclare que le foot-ball ainsi pratiqué n'est plus un sport mais un spectacle et qu'il serait dangereux d'accorder un prêt à une société qui a 17 millions de déficit.

M. LUSSIEZ voudrait que la municipalité permette au L.O.S.C. de se redresser afin de ne pas descendre en seconde division, on sent dit-il qu'il faut faire quelque chose car même malgré sa décadence le L.O.S.C. aide au fonctionnement des activités commerciales de la Ville, il demande donc aux commissaires de conclure à l'octroi d'une avance exceptionnelle garantie par un contrôle.

Cette suggestion est acceptée et sur la proposition de M. HENAUX la Commission unanime, après examen de la demande de subvention présentée par le L.O.S.C., rejette le principe d'une subvention dans la mesure où elle n'est pas conforme à celles accordées dans le cadre de la répartition proposée par l'Office Municipal des Sports, mais ne rejette pas le principe d'une avance remboursable garantie assortie d'un contrôle comptable.

La Commission laisse le soin à l'Administration Municipale de fixer le montant de cette avance.

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 h 15.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.

C.A. 627

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS.

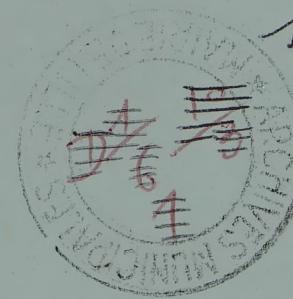
Réunion du 4 Mai 1956

PROCES - VERBAL

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le vendredi 4 Mai 1956 à 18 h 30 sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

MM. LUSSIEZ, Adjoint au Maire  
DE BECKER, Conseiller Municipal  
COURMONT, Conseiller Municipal  
COLICHE, Conseiller Municipal  
HENNAUX, Conseiller Municipal  
LANDREA, Conseiller Municipal.



Excusés :

Me ROMBAUT, Adjoint au Maire  
MM. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire  
CAMELOT, Adjoint au Maire  
Dr Robert CORDONNIER, Conseiller Municipal  
Dr DUTERNE, Conseiller Municipal  
MANGUINE, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion MM. LALLAU, Chef de la 4ème Division, LOOTEN, Chef du Bureau des Sports.

M. LUSSIEZ, Président, ouvre la séance à 19 heures.

I.- P.V. de la réunion du 2 Mai 1956 de l'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS.

Le P.V. de la réunion de l'O.M.S. du 2 Mai 1956 est adopté sans observation.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 1956

La Commission passe à l'examen des propositions qui lui sont faites par l'O.M.S. concernant les subventions de fonctionnement pour 1956 et émet un avis favorable à la répartition suivante :

/....

FEDERATIONS DIRIGEANTES

L.U.C.	150.000	Fr
A.S.P.T.T.	130.000	
L.O.S.C.	100.000	
SAPEURS POMPIERS	50.000	
Saint MAURICE FIVES	150.000	
UNION NAUTIQUE	80.000	
PUPILLES DE NEPTUNE	130.000	
SALLE C	10.000	
U.S. St MICHEL	10.000	
OEUVRES POPULAIRES DE VAUBAN	10.000	
UNION DES RANDONNEURS	10.000	
CLUB CULTURISTE	12.000	
CANOE CLUB LILLOIS	15.000	
RACING CLUB BUISSON	10.000	
A.S. TRAMWAYS	25.000	
ANCIENNE ALLIANCE	8.000	

900.000 Fr

FEDERATIONS AFFINITAIRES

O.S.S.U.	180.000	
U.S.E.P.	120.000	
U.G.S.E.L.	100.000	
U.F.O.L.E.P.	310.000	
U.S.T.	140.000	
F.S.F.	40.000	
F.S.G.T.	10.000	

900.000 Fr

Récapitulation : 900.000  
900.000

1.800.000 Fr

Ont été rejetées les demandes de subventions formulées par :

A.S. Automobile "Ecurie des Flandres"

Escadron des Flandres

Club des Jeunes de Wazemmes

comme n'entrant pas dans le cadre des conditions requises.

1000

DEMANDES DE SUBVENTIONS D'ORGANISATION

- a) CERCLE OUVRIER SPORTIF DES NAGEURS LILLOIS - Manifestations des 31 Mars - 1er et 2 Avril 1956.

Après une remarque de M. HENAUX regrettant que les organisateurs de manifestations sportives ne formulent pas leurs demandes de subvention dans des délais normaux pour permettre à la Commission d'étudier la question avant la fête projetée, la Commission se range à l'avis de l'O.M.S. et accorde une subvention de :

100.000 Fr pour les manifestations des 31 Mars, 1er et 2 Avril 1956 et 250.000 Fr pour la fête de l'eau du 1er juillet 1956.

- b) Sté Gymnastique La St MAURICE FIVES - Participation d'une section masculine à la Fête Fédérale de Gymnastique organisée par la Ville de Vichy en Mai 1956.

La Commission accorde une subvention de 100.000 Fr

- c)  LIGUE DES FLANDRES DE BASKET-BALL - Rencontre entre équipes Grecque et Française, le 24 Décembre 1955 à LILLE. -

La Commission accorde une subvention de 75.000 Fr ( abstention de M. HENAUX)

- d) FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL - Organisation d'un Cross Populaire le 11 mars 1956 à Lille.

La Commission accorde une subvention de 100.000 Fr

- e) LES PUPILLES DE NEPTUNE - Grandes manifestations Nautiques le 13 Mai 1956 à LILLE, à l'occasion du 60e anniversaire du Cercle.

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 100.000 Fr

- f) LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL - 2 manifestations sportives les 24 et 25 Mars 1956 et le 10 Mai 1956.

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de: 120.000 Fr. pour les 2 manifestations.

- g) UNION NAUTIQUE DE LILLE - Grandes Régates Internationales le 17 Juin 1956

La Commission donne avis favorable à l'octroi d'une subvention de 200.000 Fr

- h) ETOILE CYCLISTE LILLOISE - 4 Courses cyclistes des 1er Mai , 11 Juin, 5 Août et 3 Septembre.

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention pour les 4 courses cyclistes de :

1er Mai - Grand Prix Gustave Delory .....	45.000 Fr
11 Juin - " " Georges Nicolle.....	40.000
5 Août - " " Albert Inghels .....	45.000
3 Septembre- " " de la Braderie .....	45.000

/....

soit au total : 175.000 Fr.

étant entendu que les frais de police, barricadage et sonorisation sont à la charge de la ville.

i) LIGUE D'ESCRIME DU NORD DE LA FRANCE - Rencontre Internationale du 13 Mai.

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de : 50.000 Fr

j) COMITE DES FLANDRES DE LA F.F.G. - Match FLANDRES - RHENANIE du 26 Mai 1956.

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de : 50.000 Fr

k) LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME - Cross International -

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de : 250.000 Fr.

III - STADE FELIX GRIMONPREZ - ACHAT DE MATERIEL .- La Commission donne son accord pour passer commande du matériel nécessaire au Stade Félix Grimonprez à la Maison VROMAN de ROUBAIX, mais demande à M. LUSSIEZ de bien vouloir convoquer M. VROMAN pour lui demander de faire un effort pour réduire sensiblement ses prix.

IV - STADES SPORTIFS - PROJET DE REGLEMENT .-

Après lecture du dit projet la Commission est d'accord pour établir ce règlement.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 15.

Le Président,

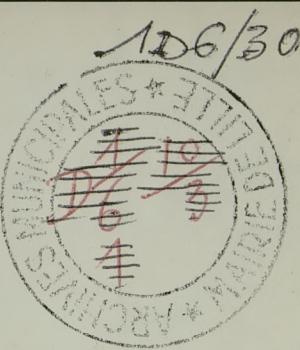
J. LUSSIEZ

Le Secrétaire,

R. LALLAU

MAIRIE DE LILLE

4ème Division  
Secrétariat



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS.

---

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4ème Division, le jeudi 14 Juin 1956 à 18 h.30.

ORDRE DU JOUR

- LIGUE DES FLANDRES DE HOCKEY - Demande de subvention d'organisation, Examen.
- LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB - Demande de subvention. Examen.

Hôtel de Ville, le 5 Juin 1956.

Pour le Maire de Lille,  
L'Adjoint Délégué aux Sports,

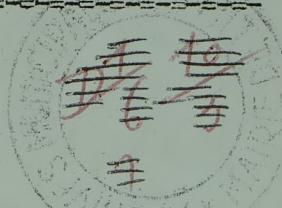
J. LUSSIEZ.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

106/30

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS



Réunion du 14 Juin 1956

PROCES - VERBAL

Les Membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le jeudi 14 Juin 1956 à 18 h 30 sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

MM. LUSSIEZ, Adjoint au Maire,  
COLICHE, Conseiller Municipal,  
Dr CORDONNIER, Conseiller Municipal,  
HENNAUX, Conseiller Municipal

Excusés :

MM. CAMELOT, Adjoint au Maire,  
ROMBAUT, Adjoint au Maire,  
VAN WOLPUT, Adjoint au Maire,  
COURMONT, Conseiller Municipal,  
DE BECKER, Conseiller Municipal,  
Dr DUTERNE, Conseiller Municipal,  
LANDREA, Conseiller Municipal  
MANGUINE, Conseiller Municipal,

Assistaient également à la réunion MM. LALLAU, Chef de la 4ème Division et LOOTEN, Chef du Bureau des Sports.

Dès l'ouverture de la séance de procès-verbal de la réunion du 4 Mai 1956 est adopté sans observation.

LIBRE DES FLANDRES DE HOCKEY - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION - Examen.

La Ligue des Flandres de HOCKEY organise à Lille, le 24 Juin 1956, un grand tournoi populaire de hockey. Pour couvrir une partie des frais qu'entraîne cette manifestation, elle sollicite de l'Administration Municipale, une subvention d'organisation.

/....

Dans sa séance du 16 Mai 1956 l'Office Municipal des Sports a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 100.000 Fr.

La Commission se range à l'avis exprimé par l'O.M.S. et propose l'octroi d'une subvention de 100.000 Fr.

LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB - Demande de subvention - examen.

Les dirigeants du L.O.S.C. viennent d'agresser une nouvelle demande de subvention, faisant suite à celle qu'ils avaient présentée le 26 Janvier 1956 et qui fut examiné par la Commission des Sports dans sa réunion du 1er février 1956.

Dans sa lettre du 2 juin 1956, M. HENNO, Président du L.O.S.C., fait état de subventions obtenues de leur Municipalité, par différents clubs professionnels.

M. LUSSIEZ indique à ses collègues qu'il a tenu à se documenter sur cette question, et que, par ses soins, des lettres ont été envoyées à une vingtaine de grandes villes, afin d'obtenir d'elles des informations précises quant à l'aide qu'elles apportent aux clubs professionnels.

Il est donné lecture des différentes réponses reçues, et le tableau suivant résume les renseignements obtenus :

RESULTAT DE L'ENQUETE MENEÉE AUPRES DE CERTAINES GRANDES VILLES EN VUE DE CONNAITRE L'EFFORT FINANCIER CONSENTE EN FAVEUR DES CLUBS PROFESSIONNELS DE FOOTBALL

VALENCIENNES - Aucune subvention accordée actuellement.

LYON - Depuis 1951, 70 millions ont été attribués. En contre partie, la Ville exerce un contrôle régulier sur la gestion du club. L'Olympique Lyonnais verse une redevance de 12 % sur les recettes. Cette redevance peut être ramenée à 5 % suivant qu'il s'agisse de matches amateurs ou de matches professionnels.

NIMES - 5.000.000 de Fr ont été inscrits au Budget Primitif de 1956, actuellement en instance d'approbation.

STRASBOURG - Aucune subvention n'est accordée. La Racing Club de Strasbourg n'a jamais formulé de demande à ce sujet. Une requête en ce sens ne serait pas accueillie favorablement par le Conseil Municipal. La Ville a cependant consenti un effort financier important pour l'amélioration des installations sportives qui permettent d'accueillir 20 à 25.000 spectateurs lors des rencontres professionnelles.

ALES - 2.000.000 Fr ont été attribués pour 1956.

SETE - Le football Club de SETE a reçu : en 1949 : 6.000.000  
1950 : 5.500.000  
1952 : 6.000.000

1....

A titre d'avances de trésorerie remboursables par un prélèvement de 10 % sur les recettes.

AIX EN PROVENCE - 1953 - 6.000.000 de Fr à titre de subvention exceptionnelle de démarrage.

1955 - 3.000.000 de Fr à titre de subvention.

Depuis cette dernière date, la Ville d'Aix n'a plus été saisie de demandes.

BORDEAUX - Aucune subvention n'est accordée au Club professionnel de Football.

BESANCON - La Ville de Besançon vient régulièrement en aide à la section professionnelle de football. Pour 1956, un crédit de 5.400.000 Fr est prévu à titre de subvention.

En outre le Conseil Municipal est régulièrement saisi d'une demande de complément.

Pour 1955, ce complément s'est élevé à 2.000.000 de Fr

Le Comité Directeur de la Section Professionnelle du R.C.F.C. comprend trois délégués du Conseil Municipal.

RENNES - Pour 1956, 8.000.000 à titre de subvention.

L'approbation des subventions n'a jamais fait de difficultés de la part de l'Autorité de Tutelle.

SEDAN - L'Union Athlétique de Sedan-Torey n'a jamais reçu de subvention de fonctionnement. Seule une subvention de démarrage de 2.000.000 de Fr lui a été accordée en 1953.

ROUEN - Des subventions ont déjà été accordées au Football Club de Rouen, mais leur montant n'est pas indiqué dans la réponse.

Une demande a été déposée pour cette saison mais aucune décision n'a encore été prise.

NANTES - Une subvention de 7.000.000 a été accordée au Football Club de Nantes pour 1956; décision approuvée par l'Autorité de Tutelle.

CANNES - Une subvention est inscrite chaque année au budget. Le montant n'est pas mentionné dans la réponse.

SAINT ETIENNE - Depuis 1948, une subvention de 1.000.000 de Fr est inscrite chaque année au budget.

En outre, depuis 1950, les subventions et prêts suivants ont été votés par le Conseil Municipal.

1950 - 3.000.000 Fr, subvention,

7.000.000 Fr, avance remboursable (remboursée de 1950 à 1954)

1951 - 3.000.000 Fr, subvention,

1953 - 6.000.000 Fr, subvention,

/....

1954 - 6.000.000 Fr , subvention,  
5.000.000 Fr , avance remboursable (remboursée en 1954 et  
1955).  
1955 - Février - 4.500.000 Fr avance remboursable ( remboursée en  
1955 et 1956)  
Décembre 5.000.000 Fr, subvention.  
Pour l'avance de 4.500.000 Fr, l'Autorité de Tutelle a fait  
savoir qu'elle était admise à titre exceptionnel et qu'elle  
se refuserait à l'avenir à donner son approbation à toute  
opération de cette nature dont la durée ne serait pas limi-  
tée à quelques mois seulement.

TOULON -

Le S.C. de Toulon bénéficie annuellement d'une aide  
financière sous forme de subvention.  
Pour 1955, cette subvention a été de 1.000.000 Fr

MONTPELLIER -

La Ville accorde à l'équipe professionnelle pour son club amateur  
une subvention annuelle qui s'est élevée à :

400.000 Fr en 1951 et 1952  
300.000 Fr en 1953  
110.000 Fr en 1954

Des subventions remboursables ont été accordées :

5.000.000 Fr en 1948 ( remboursés)  
5.000.000 Fr convertis par la suite en subvention pure et  
simple.  
15.000.000 Fr exceptionnels en 1952 avec en contrepartie  
une redevance de 10 % sur location du ter-  
rain des Sports jusqu'à l'amortissement.

M. HENNAUX demande quelles sont les propositions de l'Administration Municipale concernant la demande de subvention présentée pour le L.O.S.C.

M. LUSSIEZ précise qu'il n'y a pas encore eu de propositions d'établies et il indique ensuite qu'à son avis, dans l'intérêt de la ville, de son commerce et de son renom, il est indispensable de venir en aide au L.O.S.C. qui éprouve des difficultés financières, les subsides accordés pouvant d'ailleurs être récupérés en partie par les taxes sur les spectacles.

M. HENNAUX rappelle que, lors de la réunion du 1er février 1956, les membres de la Commission étaient tous unanimes sur le principe d'une aide au L.O.S.C., mais qu'il était entendu que toute subvention devait être subordonnée à un contrôle permettant de connaître l'utilisation des fonds.

M. LUSSIEZ fait remarquer que si les commissaires étaient tous d'accord sur le principe, ils n'étaient pas suffisamment armés pour proposer à l'Administration Municipale l'octroi d'une subvention; actuellement, à la suite de la documentation présentée, il leur sera possible de prendre en toute connaissance de cause une position précise sur la demande présentée.

/....

M. HENAUX estime, par ailleurs, que les malheurs du L.O.S.C ne doivent pas amener la Municipalité à s'abstenir, au contraire, tient-il à ajouter, il faut montrer aux foot-balleurs lillois qu'ils peuvent compter sur le soutien de leurs édiles qui seront toujours près d'eux pour les encourager.

M. LUSSIEZ précise sa position : apporter une aide au L.O.S.C, mais aussi penser aux contribuables et exiger un contrôle sérieux avec la participation de représentants de la Ville dans la gestion des fonds accordés.

L'unanimité de ses Membres s'étant réalisée sur le point de vue exprimé par son Président,

" la Commission des Sports admet la nécessité d'aider le foot-ball  
" professionnel, et, ne s'oppose pas au principe d'une subvention  
" et d'une avance remboursable garantie, dans la mesure où ces  
" concours financiers seront assortis d'un contrôle municipal  
" rigoureux et constant.  
""

" Sur ces bases, la Commission propose d'accorder au L.O.S.C.  
" une subvention de 7 millions et une avance remboursable de 7 millions.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 15.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.

MAIRIE DE LILLE  
4ème Division  
Secrétariat

POUR INFORMATION

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4ème Division, le jeudi 4 Octobre 1956 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbaux de l'Office Municipal des Sports des réunions des 16 Mai, 5 Juin et 15 Juin 1956 et 2 Octobre 1956.
- Procès-verbal de la réunion de la Commission Municipale des Sports du 14 Juin 1956.
- Comité des Flandres de la Fédération Française de Gymnastique - Demande de subvention complémentaire.
- Ligue des Flandres d'Athlétisme - Demande de subvention d'organisation.
- Stade de l'Institut Denis Diderot - Examen du projet.
- Stade "Félix Grimonprez" - Examen d'un projet de règlement.

Hôtel de Ville, le 20 Septembre 1956

Pr le Maire de Lille,  
L'Adjoint Délégué aux Sports,

J. LUSSIEZ.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Réunion du 4 Octobre 1956

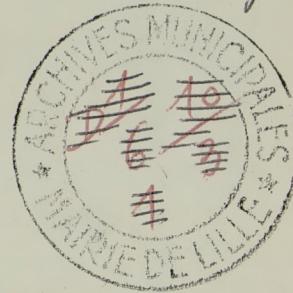
PROCES - VERBAL

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le jeudi 4 Octobre 1956 à 18 h 30, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

1D6/30

Etaient présents :

MM. LUSSIEZ, Adjoint au Maire  
CAMELOT, Adjoint au Maire  
COLICHE, Conseiller Municipal  
Dr CORDONNIER, Conseiller Municipal  
COURMONT, Conseiller Municipal  
HENNAUX, Conseiller Municipal



Excusés :

MM. ROMBAUT, Adjoint au Maire  
VAN WOLPUT, Adjoint au Maire  
DE BECKER, Conseiller Municipal  
Dr DUTERNE, Conseiller Municipal  
LANDREA, Conseiller Municipal  
MANGUINE, Conseiller Municipal

Assistait également à la réunion M. LOOTEN, Chef du Bureau des Sports.

La Commission prend connaissance des procès-verbaux de l'Office Municipal des Sports, des séances des 16 mai, 5 juin, 15 juin et 2 Octobre 1956, et prend acte des travaux de cet organisme sous réserve des questions faisant l'objet de rapports spéciaux.

Le Procés-verbal de la réunion du 14 juin 1956, de la Commission de l'Education Physique et des Sports, est ensuite adopté sans observation.

/....

COMITE DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE.

Dans sa séance du 4 Mai 1956, la Commission a donné un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 50.000 Fr au Comité des Flandres de la Fédération Française de Gymnastique, pour l'organisation du match FLANDRES-RHENANIE du 26 Mai 1956. Le résultat financier de cette manifestation s'étant soldé par un déficit de l'ordre de 121.000 Fr le Comité des Flandres sollicite une subvention complémentaire.

L'Office Municipal des Sports a proposé le 2 Octobre 1956 l'attribution d'une nouvelle subvention de 50.000 Fr au Comité des Flandres de la Fédération de Gymnastique.

La Commission émet un avis favorable et fait sienne la proposition de l'O.M.S.

LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME - Demande de subvention d'organisation.

La Ligue des Flandres d'Athlétisme a déposé une demande de subvention, en vue de couvrir une partie des frais d'organisation de deux rencontres internationales d'athlétisme organisées à Lille les 30 Septembre et 7 Octobre 1956.

En conformité avec la proposition déposée par l'Office Municipal des Sports, dans sa séance du 2 Octobre 1956, la Commission émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention d'organisation de 200.000 Fr à la Ligue des Flandres d'Athlétisme.

STADE "FELIX GRIMONPREZ" - Achat d'une cage réglementaire de protection pour lancement du marteau.

La cage réglementaire de protection pour le lancement du marteau indispensable au Stade "FELIX GRIMONPREZ" ne peut être construite que par des spécialistes, et suivant des données très précises.

La Commission émet, en conséquence, un avis favorable à l'achat de cette cage suivant marché de gré à gré à passer avec la Maison VROMAN de ROUBAIX. La dépense s'élèvera à 198.500 Fr.

STADE DE L'INSTITUT DENIS DIDEROT - EXAMEN DU PROJET

M. le Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports a donné un accord de principe à l'avant projet établi par le Service d'Architecture pour le Stade de l'Institut Diderot.

La Commission prend connaissance de ce projet et émet un avis favorable pour son exécution.

STADE " FELIX GRIMONPREZ" - Examen d'un projet de règlement.

Dans sa séance du 13 Septembre 1955 la Commission avait procédé à l'établissement d'un projet de règlement du Stade "FELIX GRIMONPREZ" et avait décidé de le revoir ultérieurement.

Ce projet est donc à nouveau soumis à son examen.

La Commission en prend connaissance, procède à quelques modifications, et décide d'en proposer l'adoption. Elle demande également que ce projet de règlement soit transmis à la Commission des Finances, pour examen de l'article concernant le paiement d'une redevance de 10 %, lors de réunions à entrées payantes.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire,

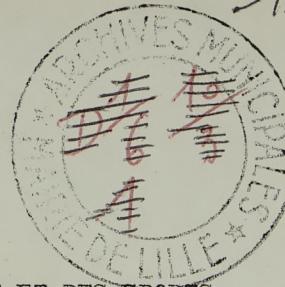
A. LOOTEN.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division  
Secrétariat

POUR INFORMATION

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS



1D6/30

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4ème Division, le mardi 4 décembre 1956 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 4 Octobre 1956 de la Commission Municipale de l'Education Physique et des Sports.
- Procès-verbal de la réunion du 27 novembre 1956, de l'Office Municipal des Sports.
- Subventions aux Sociétés Sportives - Reliquat .
- Achat de matériel sportif pour l'équipement des salles de gymnastiques, des écoles primaires et des Stades.
- Collèges Modernes et Techniques - Achat de matériel de gymnastique.

Hôtel de Ville, le 21 Novembre 1956.

Pr le Maire de Lille,  
L'Adjoint Délégué aux Sports,

J. LUSSIEZ.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS



Réunion du 4 Décembre 1956

PROCES - VERBAL

Les Membres de la Commission de l'Education physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mardi 4 Décembre 1956 à 18 h 30, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

MM. LUSSIEZ, Adjoint au Maire  
ROMBAUT, Adjoint au Maire  
VAN WOLPUT, Adjoint au Maire  
COLICHE, Conseiller Municipal  
Dr CORDONNIER, Conseiller Municipal  
COURMONT, Conseiller Municipal  
LANDREA, Conseiller Municipal

Excusés :

MM. CAIÈLOT, Adjoint au Maire  
DE BECKER, Conseiller Municipal  
Dr DUTERNE, Conseiller Municipal  
HENAUT, Conseiller Municipal  
MANGUINE, Conseiller Municipal

Assistait également à la réunion M. LOOTEN, Chef du Bureau des Sports.

Le procès-verbal de la réunion du 4 Octobre 1956 de la Commission de l'Education Physique et des Sports est adopté sans observation.

La Commission prend ensuite connaissance du procès-verbal de la réunion du 27 Novembre 1956 de l'Office Municipal des Sports et prend acte des travaux de cet organisme, sous réserve des questions faisant l'objet de rapports spéciaux

/...

LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL. - Demande de subvention d'organisation.

M. BERTEAU, Président de la "Ligue des Flandres de Volley-Ball, sollicite une subvention à l'occasion d'un match international (Flandres-Yougoslavie), qui a eu lieu le 13 Novembre 1956.

L'Office Municipal des Sports a proposé le 27 Novembre 1956, l'attribution d'une subvention de 70.000 Fr pour couvrir en partie le déficit constaté.

La Commission émet un avis favorable et fait sienne la proposition de l'O.M.S.

OFFICE DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE. - Demande de subvention d'organisation.

M. VERRIEST, Secrétaire Régional de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire a déposé une demande tendant à obtenir une subvention en vue de l'organisation d'une épreuve de fleuret dénommée "Challenge Duthoit", qui aura lieu le 16 Décembre 1956.

l'Office Municipal a proposé le 27 Novembre 1956, l'attribution d'une subvention de 15.000 Fr.

La Commission se range à l'avis exprimé par l'O.M.S. et propose l'octroi d'une subvention de 15.000 Fr.

UNION NAUTIQUE DE LILLE. - Demande de subvention supplémentaire.-

M. CORVI, Président de l'Union Nautique, a obtenu une subvention de 200.000 Fr pour l'organisation des "Grandes Régates Internationales" qui ont eu lieu le 17 Juin dernier.

En raison des frais élevés engagés pour la mise sur pied de cette manifestation, l'intéressé sollicite une subvention supplémentaire de 50.000 Fr.

Au cours de sa réunion du 27 Novembre 1956, l'Office Municipal des Sports a proposé l'attribution d'une nouvelle subvention de 50.000 Fr.

La Commission émet un avis favorable et fait sienne la proposition de l'O.M.S.

LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME. Demande de subvention supplémentaire.

M. Raymond SERGEANT, Président de la "Ligue des Flandres d'Athlétisme" a obtenu une subvention de 200.000 Fr pour l'organisation de matches internationaux d'athlétisme qui se sont déroulés les 30 Septembre et 7 Octobre 1956.

La réunion du 7 Octobre, qui ne fut pas favorisée par le temps, s'est soldée par un déficit important.

Pour cette raison, M. SERGEANT sollicite l'attribution d'une subvention supplémentaire de 70.000 Fr.

/...

Au cours de sa réunion du 27 Novembre 1956, l'Office Municipal des Sports a proposé une nouvelle subvention de 70.000 Fr.

La Commission émet un avis favorable et fait sienne la proposition de l'O.M.S.

ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T. - Demande de subvention exceptionnelle de fonctionnement.

M. le Président Général de l'Association Sportive des P.T.T. sollicite une subvention exceptionnelle de fonctionnement, pour financer l'aménagement d'une salle d'éducation physique, situé 85 rue des Stations.

Appelée, au cours de sa réunion du 27 Novembre 1956 à examiner cette demande, l'Office Municipal des Sports n'a pas cru devoir lui réservé une suite favorable.

La Commission se range à l'avis exprimé par l'O.M.S., étant donné qu'il n'est pas possible de subventionner les travaux effectués par les groupements privés et ayant trait à la construction ou à l'aménagement de locaux destinés à leur usage exclusif.

ACHAT DE MATERIEL SPORTIF POUR L'EQUIPEMENT DES SALLES DE GYMNASTIQUE ET DES STADES.-

La commission donne son accord pour passer commande à la Maison J. VROMAN de ROUBAIX, du matériel nécessaire à l'équipement des salles de gymnastique et des stades, dont le prix total a été fixé à 489.500 Fr.

ENTRETIEN ET FOURNITURE DE MATERIEL SPORTIF - MARCHE AVEC LA MAISON J. VROMAN DE ROUBAIX.-

La Commission émet un avis favorable pour traiter avec la Maison VROMAN de ROUBAIX pour la fourniture et l'entretien du matériel sportif des salles de gymnastique et des stades.

Le projet de marché, qui sera soumis au Conseil Municipal, au cours de sa première réunion de 1957, sera établi pour un montant de 300.000 Fr.

COLLEGES MODERNES ET TECHNIQUES - ACHAT DE MATERIEL DE GYMNASTIQUE.-

M. LUSSIEZ rappelle qu'au cours de sa réunion du 7 Décembre 1955, il avait soumis à la Commission un dossier concernant l'achat de matériel destiné à l'équipement des salles de gymnastique des Collèges Modernes et Techniques.

La Commission, ayant estimé qu'il s'agissait d'une question intéressant la Commission de l'Instruction Publique, avait décidé de lui transmettre ce dossier pour examen.

Appelée à son tour à se prononcer sur cette affaire les 19 Décembre 1955 et 18 Janvier 1956, la Commission de l'Instruction Publique, qui avait été informée qu'un crédit de 84.000 Fr. avait été mis à la disposition des Collèges, par le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, émettait le vœu qu'une /...

subvention plus conséquente soit accordée, étant donné qu'il s'agissait d'un projet d'achat s'élevant à 700.000 Fr environ.

M. LUSSIEZ poursuit en indiquant à ses collègues, que le 30 Octobre 1956, M. le Chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports lui a fait connaître que le montant des sommes mises à la disposition des collèges s'élevait à 265.000 Fr pour l'exercice 1956.

M. LUSSIEZ, qui a été saisi, de la part des professeurs d'éducation physique d'une nouvelle demande à ce sujet, soumet à nouveau cette affaire à l'examen de la Commission.

La Commission émet un avis favorable à l'acquisition du matériel dont le montant s'élève à 763.612 Fr et charge son Président de saisir la Commission des Finances en vue d'obtenir l'inscription au budget d'un crédit de 765.000 Fr.

COLLEGE TECHNIQUE DE JEUNES FILLES "VALENTINE LABBE". -- Aménagement du plateau d'éducation physique.

M. LUSSIEZ signale qu'au cours de sa réunion du 23 Novembre 1956, la Commission des Bâtiments a procédé à l'examen d'un projet concernant l'aménagement du plateau d'éducation physique du Collège "Valentine Labbé".

Le devis établi par le Service d'Architecture s'élève à 1.600.000 Fr environ. La participation de l'Etat sera de l'ordre de 60%.

La Commission des Finances a été saisie de cette affaire et le crédit nécessaire sera inscrit au budget.

La Commission enregistre cette déclaration avec satisfaction.

QUESTIONS DIVERSES.

M. LANDREA demande à M. LUSSIEZ de lui faire connaître s'il est en possession d'informations complémentaires concernant le terrain du LILLE UNIVERSITE CLUB.

M. LUSSIEZ lui répond qu'une réunion, à laquelle participaient notamment MM. WALKER et COURMONT, s'est tenue la veille, pour examiner cette affaire.

L'Architecte sera invité à revoir les plans établis afin d'essayer de sauver le terrain de jeux.

M. VAN WOLPUT souhaiterait que soit reprise l'étude du projet d'aménagement du Stade de l'Hôtel de Ville, étant donné que l'Administration Municipale n'entend plus poursuivre les travaux de construction qui avaient, à un certain moment, été envisagés sur ce terrain.

M. LUSSIEZ lui signale qu'un jeu de hand-ball à 7, récemment installé sur ce Stade est actuellement utilisé par l'Office du Sport Scolaire et Universitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures, 35.

Le Président,  
J. LUSSIEZ

Le Secrétaire,  
A. LOOTEN.

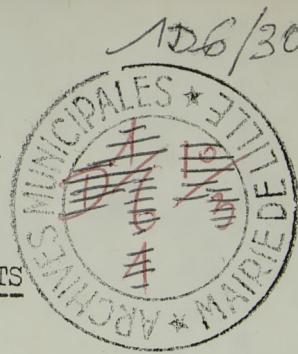
MAIRIE DE LILLE

4ème Division

Secrétariat

Pour information

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4e Division (1er pavillon - 1er étage) le Lundi 6 Mai 1957 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 4 Décembre 1956 de la Commission de l'Education Physique et des Sports,
- Procès-verbal de la réunion du 2 Mai 1957, de l'Office Municipal des Sports.
- Demandes de subventions d'organisation pour l'année 1957 :

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Sports Ouvriers Moulininois

Office du Sport Scolaire et Universitaire

Ligue des Flandres de Volley-Ball

Société de Gymnastique "La Saint Maurice-Fives"

Lille-Université-Club (Section escrime)

Union Sportive de l'Enseignement Primaire

Union Nautique de Lille

Ligue des Flandres de Basket-Ball

Etoile Cycliste Lilloise

Association Sportive des P.T.T.

Les Pupilles de Neptune.

Hôtel de Ville, le 27 Avril 1957,

Pr le Maire de Lille,

l'Adjoint délégué aux Sports,

J. LUSSIEZ

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS



Réunion du 6 Mai 1957

PROCES-VERBAL

Les Membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Lundi 6 Mai 1957 à 18h.30, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire,

Etaient présents : M.M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire,  
ROMBAUT, " "  
COLICHE, Conseiller Municipal,  
Dr CORDONNIER, "  
COURMONT, " "  
HENXAUX, " "  
LANDREA, " "

Excusés : M.M. CAMELOT, Adjoint au Maire  
VAN WOLPUT, " "  
DE BECKER, Conseiller Municipal  
Dr DUTERNE " "  
MANGUINE, " "

Assistaient également à la réunion :

M.M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division  
LOOTEN, Chef de Bureau

x x x

En ouvrant la séance, M. LUSSIEZ présente à ses collègues, M. TRICOTTEUX nouveau Chef de la 4ème Division.

57/1 PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DU 4 DECEMBRE 1956.-

Aucune observation n'étant présentée, le procès-verbal de la réunion du 4 Décembre 1956, de la Commission de l'Education Physique et des Sports, est adopté.

57/2 PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU 2 MAI 1957.-

La Commission prend connaissance du procès-verbal de la réunion de l'O.M.S du 2 Mai 1957 et prend acte des travaux de cet organisme sous réserve des questions faisant l'objets de rapports spéciaux.

DEMANDES DE SUBVENTIONS D'ORGANISATION POUR L'ANNEE 1957 - EXAMEN -

La Commission procède ensuite à l'examen des demandes de subvention d'organisation pour l'année 1957, sur lesquelles l'O.M.S. a déjà fourni un avis.

57/3 FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL.

La Commission émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 100.000 Fr à ce groupement pour l'organisation de son 3<sup>ème</sup> cross populaire qui a eu lieu le 17 Mars 1957.

Rapport soumis à la délibération du Conseil Municipal.

57/4 SPORTS OUVRIERS MOULINOIS.

M. André SCHROEYERS, Secrétaire Général du Club "Les Sports Ouvriers Moulinois" sollicite une aide financière pour couvrir les frais qu'a entraîné l'organisation, le 3 Mars 1957, d'un match de football comptant pour les quarts de finale du championnat de France (Coupe Delaune), entre son équipe et celle de Villejuif.

En outre, cette même équipe s'est rendue, le 7 Avril, à IVRY, pour disputer les 1/2 finales, à la suite de sa victoire remportée le 3 Mars.

Au cours de sa réunion du 2 Mai 1957, le Bureau de l'O.M.S. a estimé que ces deux déplacements entraînaient dans le cadre normal du fonctionnement d'une société. Cette demande a été jugée irrecevable. La question sera à revoir lors de la discussion des subventions de fonctionnement.

La Commission, à l'exception de M. LANDREA, fait sien l'avis émis par le Bureau de l'O.M.S.

57/5 OFFICE DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE.

M. Christian VERRIEST, Secrétaire Régional de l'O.S.S.U., sollicite une subvention à l'occasion de l'organisation des rencontres ci-après :

- 20 MARS, LILLE-BRUXELLES en football, basket, volley, hockey, escrime, judo.
- 28 MARS, Lille-Brabant en football, basket-ball, cross-country,
- du 13 au 16 AVRIL - Championnats de France scolaires et universitaires d'escrime.

M. COLICHE fait remarquer qu'il s'agit d'un groupement universitaire et selon lui, le Conseil Général devrait supporter une partie des dépenses d'organisation.

M. HENAUX partage cet avis, mais fait observer qu'il a été admis antérieurement, de subventionner toutes les sociétés qui organisent des manifestations sportives à LILLE.

Le Bureau de l'O.M.S. a proposé l'attribution d'une subvention de 200.000 Fr.

La Commission émet un avis favorable à l'octroi de cette subvention.

Les dirigeants de l'O.S.S.U. seront invités à solliciter désormais du Conseil Général, une participation aux frais d'organisation des championnats scolaires et universitaires.

Rapport soumis à la délibération du Conseil Municipal.

57/6  LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 200.000 Fr à la Ligue des Flandres de Volley-Ball pour l'organisation d'une réunion

internationale qui a eu lieu le 10 Mars et d'un tournoi interligues qui se déroulera les 4 et 5 Mai ainsi qu'une journée de propagande prévue le 30 Mai 1957.

La Commission donne un avis favorable à cette proposition.

Rapport soumis à la délibération du Conseil Municipal.

57/7

SOCIETE DE GYMNASTIQUE "LA SAINT MAURICE-FIVES".-

Cette société sollicite une subvention pour couvrir les frais de certains déplacements à l'extérieur, l'O.N.S. a émis un avis défavorable à l'octroi d'une subvention d'organisation, mais a proposé de tenir compte de cette demande lors de l'établissement des propositions relatives aux subventions de fonctionnement. La Commission fait siennes ces propositions de l'O.M.S.

57/8

LILLE UNIVERSITE CLUB.- (Section escrime)- Coupe de France d'Escrime le 13 Avril 1957.-

La Société est également susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Général. Les prévisions budgétaires présentées sont équilibrées par l'inscription de la subvention de 20.000 Fr demandée. M. COURMONT estime que cette société présente un bilan tout à fait honnête.

La Commission donne son accord pour l'attribution d'une subvention de 20.000 Fr.

Rapport soumis à la délibération du Conseil Municipal.

57/9

UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.- Finale départementale de cross des scolaires, disputée le 11 avril 1957.

Les Membres de la Commission font confiance à leur président M. LUSSIEZ qui obtiendra sous peu le bilan définitif du cross scolaire du 11 Avril 1957.

Avis favorable à l'attribution d'une subvention de 100.000 Fr.

Les Dirigeants de ce groupement seront invités à solliciter une subvention d'organisation au Conseil Général.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

57/10

UNION NAUTIQUE DE LILLE.- Régates internationales organisées le 16 Juin 1957.

Les Régates internationales mises sur pied par cette société connaissent un gros succès d'affluence mais ne produisent pas de recettes.

Retenant la proposition de l'O.N.S., la Commission donne un avis favorable pour l'attribution d'une subvention de 300.000 Fr à l'Union Nautique de Lille.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

57/11

LIGUE DES FLANDRES DE BASKET-BALL.-

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 100.000 Fr pour la manifestation de propagande du 28 Avril organisée par la Ligue des Flandres de Basket-Ball.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

57/12 ETOILE CYCLISTE LILLOISE. -

La Commission estime que les manifestations organisées par cette société, entrent dans le cadre des festivités locales et méritent d'être subventionnées. Elle propose donc l'attribution d'une subvention de 200.000 Fr à l'Etoile Cycliste Lilloise pour la mise sur pied des épreuves ci-après :

- 1er MAI - Grand Prix "Gustave Delory"
- 2 JUIN - Grand Prix "Albert Inghels"
- 1er JUILLET - Grand Prix "Georges Nicolle"
- 2 SEPTEMBRE - Grand Prix de "La Braderie"
- 29 SEPTEMBRE - Grand Prix "Julien Lagache".

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

57/13 ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T. -

Cette Association manifeste une grande activité sportive et a fourni un très grand effort pour l'aménagement de la salle qui a été inaugurée récemment.

D'accord avec l'O.M.S., la Commission propose l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 100.000 Fr à l'A.S.P.T.T.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

57/14 LES PUPILLES DE NEPTUNE. -

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 150.000 Fr pour l'organisation de deux manifestations nautiques, la première, le 12 Mai, la seconde, en Juin 1957.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

57/15 CERCLE OUVRIER SPORTIF "LES NAGEURS LILLOIS". -

Pour permettre l'organisation d'une "Grande Fête de l'Eau", dans le bassin de la rue d'Armentières, le 7 Juillet, la Commission donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 250.000 Fr au Cercle Ouvrier Sportif "Les Nagours Lillois".

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES. -

57/16 TERRAIN DU LILLE UNIVERSITE CLUB. -

M. LANDREA demande si un fait nouveau est intervenu dans la question relative au terrain du L.U.C et si éventuellement des mesures ont été prises pour la mise à la disposition de ce club, d'un terrain de remplacement.

M. COURMONT croit savoir que l'Administration des Ponts et Chaussées serait favorable au maintien du terrain situé à l'intersection des deux voies de sortie du boulevard périphérique, près de la rue Armand Carrel.

Bien que cette parcelle soit de surface restreinte, M. COURMONT pense qu'elle serait suffisante pour pratiquer le hockey.

Pour la section "Rugby", et en attendant qu'une solution définitive intervienne, M. COURMONT propose l'utilisation du Stade "Félix Grimonprez".

57/17 AVANCE REMBOURSABLE AU LILLE-OLYMPIQUE SPORTING CLUB.-

M. HENAUx rappelle la demande d'attribution d'une avance remboursable, formulée par les dirigeants du L.O.S.C..

M. LUSSIEZ indique que des contacts ont été pris avec la Préfecture et qu'il est permis d'espérer qu'une délibération soumise au Conseil Municipal est susceptible d'être approuvée par l'Autorité de Tutelle, sous réserve d'être accompagnée d'une convention.

Il ajoute qu'en application des avis émis par les Commissions des Finances et de l'Education Physique et des Sports, il a demandé à M. le Maire d'envoyer la désignation d'un Membre de l'Administration Municipale au soin du Comité du L.O.S.C. ainsi que la nomination de deux fonctionnaires municipaux chargés de vérifier les opérations comptables du club.

57/18 STADE DE L'INSTITUT DIDEROT.-

M. LUSSIEZ informe ses collègues que quelques modifications d'ordre technique ont été apportées au plan qui leur a été soumis antérieurement. Il leur indique ensuite que les travaux d'aménagement seront subventionnés à 65 % par l'Etat.

57/19 COLLEGE DIDEROT - Appareil de douches.

M. COURMONT exprime ses regrets de constater que les douches de l'Institut Diderot ne fonctionnent toujours pas.

M. LUSSIEZ déplore également ce fait qui n'est pas imputable à l'Administration, le fonctionnement des douches nécessitant la présence d'un agent qualifié qu'il n'est pas possible de recruter.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.

Le Président,

Le Secrétaire,

J. LUSSIEZ

G. TRICOTTEUX

MAIRIE DE LILLE

4ème Division  
Secrétariat

*Pour information*

COMMISSION DE L'EDUCATION  
PHYSIQUE ET DES SPORTS



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4ème Division (1er pavillon - 1er étage), le Mardi 11 Juin 1957. à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 6 Mai 1957
- Demandes de subventions de fonctionnement pour l'année 1957
- Examen.

Hôtel de Ville, le 29 Mai 1957,

Pr le Maire de Lille,  
l'Adjoint délégué aux Sports,

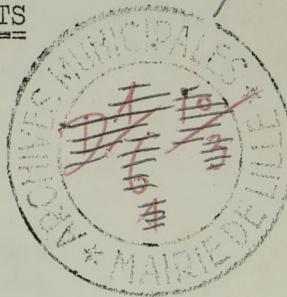
J. LUSSIEZ

10.6/30

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

REUNION DU 11 JUIN 1957

PROCES-VERBAL



Les Membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mardi 11 Juin 1957 à 18 heures 30, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

MM. LUSSIEZ, Adjoint au Maire  
ROMBAUT, Adjoint au Maire  
COLICHE, Conseiller Municipal  
DE BECKER, Conseiller Municipal  
HENAUT, Conseiller Municipal  
LANDREA, Conseiller Municipal

Excusés :

MM. CAMELOT, Adjoint au Maire  
VAN WOLPUT, Adjoint au Maire  
Dr CORDONNIER, Conseiller Municipal  
COURMONT, Conseiller Municipal  
Dr DUTERNE, Conseiller Municipal  
MANGUINE, Conseiller Municipal

Assistait également à la réunion, M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division.

---

57/20 - Procès-verbal de la réunion du 6 Mai 1957 de la Commission de l'Education Physique et des Sports -

Le procès-verbal de la réunion du 6 Mai 1957 de la Commission de l'Education Physique et des Sports est adopté sans observation.

57/21 - Procès-verbal de la réunion du 6 Juin 1957 de l'Office Municipal des Sports -

Après examen du procès-verbal de la réunion du 6 Juin de l'Office Municipal des Sports, la Commission prend acte des travaux de cet organisme sous réserve des questions faisant l'objet de rapports spéciaux.

57/22 - Demandes de subventions de fonctionnement pour l'année 1957 - Examen -

La Commission procède à l'examen des dossiers présentés par les Sociétés sportives à l'appui de leurs demandes de subventions de fonctionnement pour l'année 1957.

L'Office Municipal des Sports a opéré une très sérieuse étude de ces documents et a présenté ses propositions établies compte tenu du nombre de licenciés au sein de chaque Société et selon un barème établi par le Président de la sous-Commission désignée à cet effet.

La Commission approuve les propositions de l'Office Municipal des Sports, et dresse comme suit le tableau de répartition des subventions de fonctionnement pour l'année 1957.

Fédérations Dirigeantes :

Oeuvres Populaires de Vauban .....	12.000
A.S.P.T.T. ....	160.000
LILLE Université Club .....	140.000
LILLE Olympique Sporting Club .....	55.000
UNION NAUTIQUE DE LILLE .....	65.000
Société de Tir et d'Education Physique des Sapeurs-Pompiers .....	55.000
Société de Gymnastique "La Saint-Maurice Fives" .....	165.000
Pupilles de Neptune de LILLE .....	120.000
Cyclo-Club Lillois .....	15.000
Salle Guillermin Nictou .....	10.000
Union Sportive Saint-Michel ;.....	13.000
A.S. des Anciens Marins de LILLE .....	10.000
Union Randonneurs Flandres Artois .....	10.000
Canoë Club Lillois .....	10.000
Racing Club Buisson Pellevoisin .....	15.000
A.S. Tramways de LILLE .....	20.000
Club des Jeunes de Wazemmes .....	10.000
Club Sportif et Artistique du Ministère de la Guerre .....	15.000
<hr/>	
Total : .....	900.000
<hr/>	

Fédérations Affinitaires :

Union Générale Sportive des Ecoles Libres .....	80.000
Office du Sport Scolaire et Universitaire .....	250.000
Union Sportive de l'Enseignement Primaire et .....	
Union Fédérale des Oeuvres Laïques et d'Education Physique .....	600.000
Union Sportive Travailleur .....	90.000
Fédération Sportive de France .....	60.000
Fédération Sportive et Gymnique du Travail .....	20.000
<hr/>	
Total : .....	1.100.000
<hr/>	

Conformément à l'avis émis par l'Office Municipal des Sports, la Commission rejette les subventions de fonctionnement sollicitées par "La Pétanque Lilloise" (nombre de joueurs licenciés insuffisant) et par la Société DEMEYERE, Société Corporative.-

o/o

Une discussion s'engage quant au mode de détermination du montant des subventions allouées par la sous-Commission de l'O.M.S..

Le Président souligne qu'il envisage, pour l'an prochain, une modification du contexte des dossiers et questionnaires à déposer par les Sociétés sportives. Un tableau récapitulatif permettra en outre un contrôle plus rapide des subventions proposées par l'O.M.S.

Me ROMBAUT constate que les dossiers contiennent des renseignements très utiles, il estime également que pour faciliter le travail de la Commission, le récapitulatif est indispensable.

Sur proposition de M. HENAU, la Commission juge nécessaire la présence d'un agent municipal de la 4ème Division, aux réunions de la sous-commission chargée d'établir les propositions de subventions de fonctionnement.

RAPPORT SOUMIS A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL.-

57/23 COMPETITION DE FOOTBALL dite "COUPE DU SOIR"

La "Coupe du Soir" de football se dispute au stade "Roger Salengro" (quartier de Wazemmes) et attire un nombreux public.

L'attribution de breloques-souvenir aux joueurs finalistes de cette compétition est sollicitée par M. DE BECKER.

Les Membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports regrettent de ne disposer d'aucun crédit permettant de satisfaire cette demande.

Le Président interviendra auprès de son Collègue M. l'Adjoint aux Fêtes, en vue de rechercher la possibilité de solutionner favorablement la question.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Président :

le Secrétaire,

J. LUSSIEZ

G. TRICOTTEUX

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

Pour Information

COMMISSION DE L'EDUCATION

PHYSIQUE ET DES SPORTS



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4ème Division (1er pavillon - 1er étage) le Mardi 15 Octobre 1957, à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 2 Juin 1957
- Procès-verbal de la réunion du 29 Juillet 1957 de l'Office Municipal des Sports
- Salle de Gymnastique Cabanis - Equipement
- Lille Olympique Sporting Club (équipe professionnelle) Demande de Subvention

Hôtel de Ville, le 5 Octobre 1957

l'Adjoint délégué aux Sports,

J. LUSSIEZ

106/30



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE

ET DES SPORTS.

Réunion du 15 Octobre 1957 - PROCES - VERBAL

Les Membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mardi 15 Octobre 1957, à 18 heures 45, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire  
CAMELOT, Adjoint au Maire  
ROMBAUT, Adjoint au Maire  
COURMONT, Conseiller Municipal  
Dr DUTERNE, Conseiller Municipal  
HENNAUX, Conseiller Municipal  
LANDREA, Conseiller Municipal,

Excusés :

M. M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire  
COLICHE, Conseiller Municipal  
Dr CORDONNIER, Conseiller Municipal  
DE BECKER, Conseiller Municipal  
MANGUINE, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division, et M. LOOTEN, Chef de Bureau.

57/24 - PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 11 JUIN 1957, de la COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS.

Le Procès-Verbal de la réunion du 11 Juin 1957, de la Commission de l'Education Physique et des Sports est adopté sans observation.

57/25 - PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 29 JUILLET 1957 DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS.

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

57/26 - SALLE DE GYMNASTIQUE CABANIS - MODERNISATION DU MATERIEL

M. LUSSIEZ soumet un projet tendant à moderniser le matériel sportif de la salle de Gymnastique Cabanis.

Bien que les dimensions de cette salle ne se prêtent pas à l'installation d'un matériel ultra-moderne escamotable, il est cependant possible d'envisager son équipement en matériel moderne.

1....

D'autre part, M. LUSSIEZ signale que cet aménagement est susceptible d'être subventionné par le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports.

La Commission émet un avis favorable :

- a) à la modernisation du matériel de la Salle Tabanis,
- b) pour traiter avec la maison J. VROMAN de Roubaix.

RAPPORT A SOUMETTRE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

57/27 - SALLES DE GYMNASTIQUE - EQUIPEMENT EN MATERIEL SPORTIF

La Commission émet un avis favorable quant à l'achat de matériel pour compléter l'équipement sportif des Salles de Gymnastique.

La Maison VROMAN de Roubaix sera chargée de cette fourniture.

RAPPORT A SOUMETTRE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

57/28 - LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION.

M. Raymond SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme, sollicite le concours financier de la Ville pour combler en partie le déficit constaté à l'issue de deux réunions qui se sont disputées les :

1er Septembre 1957 - Match FLANDRES - ALSACE  
28 Septembre 1957 - Match FLANDRES - ARMEE

Faisant sien l'avis émis par l'Office Municipal des Sports, au cours de sa réunion du 9 Octobre 1957, la Commission propose l'attribution d'une subvention de 150.000 Fr pour la manifestation du 1er Septembre 1957 et d'une autre de 50.000 Fr pour la réunion du 28 Septembre 1957.

RAPPORT A SOUMETTRE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

57/29 - LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB - DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT COMPLEMENTAIRE (activités amateurs)

Par lettre en date du 18 Septembre 1957, M. Henri JOORIS, Président Général du LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB, appelle l'attention de l'Administration Municipale sur la modicité de la subvention allouée en 1957, pour le fonctionnement de ses diverses sections amateurs : cyclisme, marche, volley-ball, basket-ball,

Faisant sien l'avis émis par l'Office Municipal des Sports, au cours de sa réunion du 9 Octobre 1957, la Commission propose d'attribuer au LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB, une subvention de fonctionnement complémentaire de 45.000 Fr.

RAPPORT A SOUMETTRE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

/....

57/30 - LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB ( Equipe Professionnelle) DEMANDE DE SUBVENTION DE 7 MILLIONS.

M. LUSSIEZ informe les membres de la Commission, que par lettre en date du 30 Juillet dernier, M. HENNO, Président du L.O.S.C. sollicite une nouvelle subvention de 7 Millions.

En 1956 la même somme a été attribuée au L.O.S.C. et il avait en outre été décidé d'allouer à ce groupement une avance de 5 millions remboursable en 5 ans.

Me ROMBAUT désire savoir si cette nouvelle subvention est destinée à remplacer l'avance remboursable; sur réponse affirmative de M. LUSSIEZ il est d'avis d'écarter cette demande étant donné que la Ville envisage l'achat du terrain et des installations utilisés par le L.O.S.C.

M. COURMONT considère cette demande irrecevable sur le plan sportif. D'autres clubs, en raison du précédent créé pourraient être amenés à formuler des demandes identiques.

Il se déclare toutefois d'accord sur le plan municipal.

M. HENAU fait observer que toutes les grandes villes consentent à leur groupement professionnel des sacrifices plus importants que les avantages accordés par la Ville de Lille.

M. LANDREA et M. le Docteur DUTERNE pensent qu'il ne convient pas de refuser d'une manière formelle la demande de subvention présentée par le L.O.S.C., ce refus étant susceptible de laisser une mauvaise impression à l'ensemble des sympathisants du L.O.S.C.

M. LUSSIEZ informe ses collègues que le Conseil d'Administration a, au cours de sa réunion du Lundi 14 Octobre, maintenu le principe de l'avance assortie de garanties constituées par une caution solidaire.

Tenant compte qu'une subvention de 7 millions a été attribuée au L.O.S.C. en 1956, la Commission émet le voeu que l'avance remboursable de 5 millions puisse lui être versée dans les meilleurs délais.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

Le Président,

Le Secrétaire,

J. LUSSIEZ

G. TRICOTTEUX

106/30



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET  
DES SPORTS

Procès-Verbal de la réunion du 17 Juin 1958

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mardi 17 Juin 1958 à 18 H 45, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents:

MM. LUSSIEZ	Adjoint au Maire
CAMELOT	Adjoint au Maire
ROMBAUT	Adjoint au Maire
COLICHE	Conseiller Municipal
DE BECKER	Conseiller Municipal
HENAUX	Conseiller Municipal

Excusés:

MM. VAN WOLPUT	Adjoint au Maire
COURMONT	Conseiller Municipal
Dr DUTERNE	Conseiller Municipal
LANDREA	Conseiller Municipal
MANGUINE	Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion:

MM. TRICOTTEUX	Chef de la 4ème Division
LOOTIN	Chef de Bureau

M. LUSSIEZ ouvre la séance et salue la mémoire de M. le Docteur Robert CORDONNIER, Conseiller Municipal et membre de la Commission de l'Education Physique et des Sports, récemment décédé.

58 - I - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 15 OCTOBRE 1957 DE LA COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Le procès-verbal de la réunion du 15 Octobre 1957, de la Commission de l'Education Physique et des Sports est adopté sans observation.

58 - 2 - OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DES 9 OCTOBRE 1957 - 24 FEVRIER 1958 - 24 AVRIL 1958 (Assemblée Générale et Bureau) et 13 MAI 1958

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

58 - 3 - LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB  
DEMANDE DE SUBVENTION DE 10 MILLIONS EN FAVEUR DE SON  
EQUIPE PROFESSIONNELLE

Par lettre en date du 3 Juin 1958, adressée à M. le Maire, M. HENNO, Président du Lille Olympique Sporting Club, sollicite une subvention de 10 millions, englobant l'avance remboursable de 5 millions, prévue par la délibération du Conseil Municipal N° 57-3098 du 4 Novembre 1957.

La Commission déclare s'en tenir au maintien de l'avance prévue par la délibération sus-visée, et émet un avis défavorable à l'attribution d'une subvention de 10 millions en faveur du L.O.S.C.

58 - 4 - ECOLES VICTOR DURUY - JEANNE MAILLOTTE  
CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE GYMNASTIQUE

Les écoles Victor Duruy (garçons) et Jeanne Maillotte (filles) situées rue Victor Duruy, sont contiguës et ne possèdent pas de salle de gymnastique.

Les leçons d'Education Physique aux élèves de ces deux Etablissements doivent donc être données dans la cour de chaque Ecole. En cas de mauvais temps, les leçons sont supprimées.

Ceci a donc amené les directeurs qui se sont succédés à l'école Victor Duruy, appuyés en cela par le Conseil des Maîtres et de la délégation cantonale, à demander la construction d'une salle de gymnastique.

Ce projet pourrait être réalisé par l'utilisation d'une surface de terrain actuellement inoccupée et incluse dans les dépendances de l'école Jeanne Maillotte.

La Commission émet un avis favorable quant à la réalisation du projet et à la transmission du dossier à la Commission des Bâtiments pour étude.

58 - 5 - INSTALLATION DE CHAUFFE-EAU AUX DOUCHES DE LA SALLE ROGER SALENGRO

M. LUSSIEZ informe les membres de la Commission que M. l'Ingénieur principal du Service d'Architecture lui a fait connaître que les douches de la Salle Roger Salengro avaient été dotées d'un chauffe-eau.

58 - 6 - INSTALLATION DU TELEPHONE AU STADE FELIX GRIMONPREZ

M. LUSSIEZ signale que le téléphone est maintenant installé au Stade Félix Grimonprez et que le poste porte le N° 396.

SUBVENTIONS D'ORGANISATION

58 - 7 - VESPA-CLUB DE LILLE-FLANDRES

A l'occasion d'une Concentration Nationale qui a eu lieu à Lille le 15 Juin 1958, le Président du Vespa-Club de Lille sollicite une subvention.

Au cours de sa réunion du 13 Mai 1958, le Bureau de l'Office Municipal des Sports a déclaré cette demande non recevable, estimant que cette manifestation relevait surtout du tourisme et présentait, en outre, un caractère publicitaire commercial.

La Commission fait sien, l'avis émis par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

58 - 8 - ASSOCIATION SPORTIVE DES TRAMWAYS DE LILLE

L'Association Sportive des Tramways de Lille a organisé un match haltérophile Lille-La Haye.

Le Président de cette Association sollicite l'aide financière de la Ville.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 25.000 frs.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

58 - 9 - LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL

La Ligue des Flandres de Volley-Ball a organisé un match Flandre-Hongrie, le 2 Février 1958 et une journée de propagande le 15 Mai 1958.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 100.000 frs pour ces deux manifestations.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

58 - 10 - CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE DE LILLE"

Le Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune" a organisé deux manifestations qui ont eu lieu aux dates ci-après:

- 19 Janvier 1958 - avec la participation d'équipes de Gand et de Charleroi

- 4 Mai 1958 - avec le concours de nageurs de Mouscron et de Douai.

Une 3ème rencontre est prévue dans le courant du mois d'Octobre avec la participation d'équipes de La Louvière, Bruxelles Anvers et Tourcoing.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose pour ces trois manifestations, l'attribution d'une subvention de 150.000 frs.

La Commission fait sien l'avis émis par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

#### 58 - II - QUATRE JOURS CYCLISTES DE DUNKERQUE

M. VERLEY, Secrétaire du Comité Organisateur de l'épreuve dénommée "Quatre Jours Cyclistes de Dunkerque" qui s'est déroulée du 8 au 11 Mai 1958, sollicite la participation financière de la Ville.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports a estimé que cette demande n'était pas recevable.

La Commission partage ce point de vue.

#### 58 - I2 - LIGUE D'ESCRIME DU NORD DE LA FRANCE

La Ligue d'Escrime du Nord de la France a organisé le 25 Mai 1958, une rencontre internationale avec la participation d'une équipe de la Région du Sud de la Belgique et d'une équipe de la Ligue du Nord.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 30.000 frs.

La Commission fait sien l'avis émis par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

#### 58 - I3 - FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

La Fédération Sportive et Gymnique du Travail a organisé le 16 Mars dernier, son 4ème Cross Populaire.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 100.000 frs identique à celle allouée l'an dernier.

La Commission se range à l'avis émis par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

.....

58 - I4 - MOTO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE

A l'occasion de son Cinquantenaire, le Moto-Club du Nord de la France organise les 28 et 29 Juin 1958, un grand rallye motocycliste international dénommé "Concentration du Cinquantenaire".

A cette occasion, M. FIGAREDE, Président de cette Association sollicite une subvention.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports estime qu'il ne s'agit pas d'une épreuve sportive et déclare cette demande non recevable.

La Commission se range à l'avis exprimé par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

58 - I5 - LA PETANQUE LILLOISE

La Pétanque Lilloise organise un concours de propagande qui aura lieu à Lille le 28 Septembre prochain.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 10.000 frs.

La Commission fait sien l'avis émis par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

58 - I6 - ASSOCIATION INTER-CLUBS DE PARACHUTISME DE LA REGION NORD

M. Henri LAVALARD, Président de l'Association Inter-Clubs de Parachutisme de la Région Nord, dont le siège se trouve à l'aérodrome de Bondues, sollicite l'aide financière de la Ville pour lui permettre de maintenir le centre de formation parachutiste.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports estime que cette demande de subvention doit faire l'objet d'un examen par le Département et non par la Ville.

La Commission se range à l'avis exprimé par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

58 - I7 - UNION NAUTIQUE DE LILLE

L'Union Nautique de Lille a organisé, comme chaque année, des grandes régates internationales qui ont eu lieu le 15 Juin.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 300.000 frs.

La Commission se range à l'avis exprimé par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

58 - I8 - ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T.

Le Président Général de l'Association Sportive des P.T.T. a transmis le calendrier des épreuves qu'il compte faire disputer cette année.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports estime qu'il s'agit de manifestations entrant dans le cadre du fonctionnement normal de cette Association. Il retient toutefois l'organisation du Championnat de France de boules P.T.T. qui se déroulera les 5 et 6 Juillet prochain et pour lequel il propose une subvention de 20.000 frs.

La Commission fait sien l'avis exprimé par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

58 - I9 - ETOILE CYCLISTE LILLOISE

Le Président de l'Etoile Cycliste Lilloise sollicite l'aide financière de la Ville pour l'organisation des épreuves ci-après:

- Ier Mai 1958 - Grand Prix Gustave Delory	45.000.-
- 15 Juin 1958 - Grand Prix Georges Nicole	40.000.-
- 29 Juin 1958 - Grand Prix Albert Inghels	45.000.-
7 Septembre 1958 - Grand Prix de la Braderie	45.000.-
- 28 Septembre 1958 - Prix Julian Lagache	25.000.-
<hr/>	
Total . . . . .	200.000.-

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 200.000 frs pour l'organisation de ces 5 courses cyclistes, en rappelant que ces épreuves entrent dans le cadre des fêtes populaires et, pour cette raison, souhaite que le montant de la subvention soit prélevé sur le crédit mis à la disposition du Service des Fêtes.

La Commission fait sien l'avis exprimé par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

58 - 20 -  LIGUE REGIONALE DES FLANDRES DE TENNIS DE TABLE

La Ligue Régionale des Flandres de Tennis de Table a fait disputer ses championnats individuels le 30 Mars dernier.

Son Président, M. DUBUS, sollicite la participation financière de la Ville.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 50.000. frs

.....

La Commission fait sien l'avis exprimé par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

58 - 21 - CRITERIUM FEDERAL CYCLISTE LEO LAGRANGE

M. LEULIER, Secrétaire Général du Comité du Nord de l'Union Sportive Travailliste, sollicite la participation financière de la Ville, pour l'organisation du Critérium Fédéral Cycliste Léo Lagrange, qui s'est disputé les 25 et 26 Mai dernier, en deux étapes, sur le parcours Bihy-Montigny - Gravelines - Lille.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports a estimé que cette épreuve entraînait dans le cadre des manifestations qui devaient avoir lieu à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création des Sports Travaillistes en France et qui devaient être organisées par l'Union Sportive Travailliste.

La Commission se range à l'avis exprimé par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

58 - 22 - LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME

M. Raymond SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme, organise le 20 Juillet 1958, un match interligues Flandres-Armée-Bretagne, et le 7 Septembre 1958, une rencontre internationale Flandres-Luxembourg.

Pour la première de ces manifestations, le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 200.000 frs, pour la seconde, 100.000 frs.

La Commission fait sien l'avis exprimé par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

58 - 23 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 1958

La Commission procède à l'examen des dossiers présentés par les Sociétés Sportives à l'appui de leurs demandes de subventions de fonctionnement pour l'année 1958.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports a opéré une sérieuse étude de ces documents et a présenté ses propositions établies, compte tenu du nombre de licenciés au sein de chaque Association et affecté d'un coefficient variant suivant la nature du Sport pratiqué.

La Commission fait siennes les propositions établies par le Bureau de l'Office Municipal des Sports et dresse comme suit le tableau de répartition des subventions de fonctionnement pour l'année 1958.

FEDERATIONS DIRIGEANTES

Association Sportive des P.T.T.	I50.000.-
Lille-Université-Club	I40.000.-
Lille Olympique Sporting Club	I25.000.-
Association Sportive des Tramways de Lille	I5.000.-
Club des Jeunes de Wazemmes	I5.000.-
Club Sportif et Artistique du Ministère de la Guerre	5.000.-
Société de Tir et d'Education Physique des Sapeurs-Pompiers de Lille	55.000.-
Stade Olympique des Sourds-Muets du Nord	I5.000.-
Société de Gymnastique "La Saint-Maurice" Fives	I65.000.-
Union des Randonneurs Flandres-Artois	I0.000.-
Salle d'Armes Guillermin-Nictou	I0.000.-
Union Sportive Saint-Michel	II.000.-
Oeuvres Pupillaires de Vauban	II.000.-
Association Sportive des Anciens Marins de Lille	I0.000.-
Club Lillois de Judo-Jiu-Jitsu	II.000.-
Boxing Club des Flandres	I0.000.-
Club Sous-Marin du Nord	I0.000.-
Canoë Club Lillois	I0.000.-
Boule Sportive de l'Esplanade	5.000.-
Union Nautique de Lille	70.000.-
Cyclo Club Lillois	20.000.-
Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune de Lille"	I20.000.-
Société de Tir à l'Arc "l'Ancienne Alliance"	7.000.-

Total . . . . . I.000.000.-

FEDERATIONS AFFINITAIRES

Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre	80.000.-
Office du Sport Scolaire et Universitaire	275.000.-
Union Sportive des Ecoles Primaires	250.000.-
Union Française des Oeuvres Laïques et d'Education Physique	385.000.-
Fédération Sportive de France	40.000.-
Fédération Sportive et Gymnique du Travail	10.000.-
Union Sportive Travailliste	60.000.-
 -----	
Total . . . . .	1.100.000.-

R E C A P I T U L A T I O N

Fédérations dirigeantes	1.000.000.-
Fédérations affinitaires	1.100.000.-
Total . . . . .	2.100.000.-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée  
à 20 heures 05.

Le Président

J. LUSSIEZ

Le Secrétaire

G. TRICOTTEUX

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

POUR INFORMATION

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle des réunions, Cabinet des Adjoints, le jeudi 9 Octobre 1958, à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 17 Juin 1958
- Office Municipal des Sports - Procès-verbal de la réunion du 7 Octobre 1958
- Demandes de subventions d'organisation - Examen .
- Demande de subvention présentée par la Société des Courses du Croisé-Laroche;

Hôtel de Ville, le 1er Octobre 1958  
L'Adjoint délégué à l'Education Physique  
à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

1D6/30  
C.A. 4/42



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE  
ET DES SPORTS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 OCTOBRE 1958

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Jeudi 9 Octobre 1958, à 19 Heures, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents:

MM. LUSSIEZ	Adjoint au Maire
COLICHE	Conseiller Municipal
COURMONT	Conseiller Municipal
DE BECKER	Conseiller Municipal
DECOTTIGNIES	Conseiller Municipal
MANGUINE	Conseiller Municipal

Excusés

MM. CAMELOT	Adjoint au Maire
ROMBAUT	Adjoint au Maire
VAN WOLPUT	Adjoint au Maire
Dr DUTERNE	Conseiller Municipal
HENAUX	Conseiller Municipal
LANDREA	Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion:

MM. TRICOTTEUX	Chef de la 4ème Division
LOOTEN	Chef de Bureau

M. LUSSIEZ ouvre la séance et présente ses souhaits de bienvenue à M. DECOTTIGNIES, qui siège pour la première fois, en remplacement de M. le Docteur CORDONNIER, décédé.

58-24 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 17 JUIN 1958

Le procès-verbal de la réunion du 17 Juin 1958, de la Commission de l'Education Physique et des Sports est adopté sans observation.

58-25 - OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 7 OCTOBRE 1958

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

58-26 - CERCLE OUVRIER SPORTIF "LES NAGEURS LILLOIS"  
DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION

Le C.O.S. "Les Nageurs Lillois" sollicite le concours

.....

financier de la Ville à l'occasion de sa Grande Fête Annuelle de l'Eau qui a eu lieu le 6 Juillet 1958, avec la participation de plusieurs équipes belges.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 250.000 frs, identique à celle de l'an dernier.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

58-27 - UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  
DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION

L'Union Sportive de l'Enseignement Primaire a fait disputer à Lille, le 20 Mars 1958, la finale départementale du Cross des Ecoliers.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 150.000 frs.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

58-28 -  LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL  
DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION

La Ligue des Flandres de Volley-Ball organise un tournoi qui se déroulera le 15 Novembre 1958, avec la participation d'une équipe féminine belge et d'une sélection masculine de Lorraine

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 75.000 frs.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

58-29 - CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE DE LILLE  
DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE D'ORGANISATION

Le Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune de Lille" a obtenu précédemment une subvention de 150.000 frs pour l'organisation de trois manifestations.

La troisième de ces manifestations doit avoir lieu dans le courant du mois d'Octobre, avec la participation d'équipes belges et de Tourcoing.

.....

Les résultats des derniers championnats de France de water-polo ont mis les organisateurs dans l'obligation de modifier leur programme. Le titre de champion de France, qui appartenait aux Enfants de Neptune de Tourcoing a été remporté par l'équipe de Strasbourg.

Le déplacement à Lille, de cette dernière équipe entraînera une augmentation des frais d'organisation qui avaient été prévus antérieurement.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention complémentaire de 90.000 frs pour tenir compte des modifications apportées au programme de la prochaine réunion et des déficits enregistrés à la suite des réunions des 19 Janvier et 4 Mai 1958.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

58-30 - LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL  
DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE DE FONCTIONNEMENT

La Ligue des Flandres de Volley-Ball a organisé deux manifestations qui ont eu lieu les 2 Février et 15 Mai 1958.

Une subvention de 100.000 frs lui a été allouée à ce titre.

En raison du déficit important enregistré, le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution complémentaire de 50.000 frs.

La Commission fait sien l'avis émis par le Bureau de l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

58-31 - SOCIETE DES COURSES DU CROISE-LAROCHE

La Société des Courses du Croisé-Laroche sollicite l'attribution d'une subvention annuelle de 250.000 à 300.000 frs, dans le but de doter l'épreuve dénommée actuellement "Grand Prix des Flandres" qui deviendrait ainsi "Grand Prix de la Ville de Lille".

Cette épreuve, qui bénéficie déjà de 500.000 frs de prix offerts par la Société des Courses du Croisé-Laroche, serait courue chaque année.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports considère cette demande non recevable et estime qu'elle devrait être

• • • • •

examinée par la Commission Municipale des Fêtes. Il souhaite qu'il soit tenu compte que le déplacement des nombreux turfistes vers l'Hippodrome des Flandres, proche de Lille, favorise le commerce lillois.

La Commission partage l'avis émis par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

#### QUESTIONS DIVERSES

##### 58-32 - SUBVENTIONS - EXAMEN D'UN NOUVEAU MODE DE REPARTITION

M. DE BECKER demande que le nouveau mode de répartition des subventions soit porté à la connaissance des membres de la Commission, dès que le Bureau de l'Office Municipal des Sports aura remis son projet.

##### 58-33 - RECLAMATION DE M. R. DUTIELT, PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL DE L'U.F.O.L.E.P. - FOOT-BALL

M. LUSSIEZ signale qu'il a reçu de M. DUTIELT, Président du Comité Départemental de l'U.F.O.L.E.P. - Foot-Ball, une lettre dans laquelle celui-ci se plaint du manque de terrains de foot-ball à Lille.

Il indique ensuite qu'il a demandé au Service de l'Urbanisme de lui communiquer un plan de la Ville, mentionnant les emplacements sur lesquels pourraient être aménagés, même sommairement, des terrains de foot-ball.

##### 58-34 - STADE DU BOULEVARD D'ALSACE

M. LUSSIEZ signale que les travaux d'aménagement du Stade du Boulevard d'Alsace vont pouvoir être entrepris bientôt. L'Adjudication-Concours a été ouverte.

Il indique que le retard apporté à la mise en route des travaux n'incombe pas à l'Administration Municipale, le Ministère ayant apporté diverses modifications au projet prévu.

##### 58-35 - AVANCE REMBOURSABLE AU L.O.S.C.

A une question posée par M. DE BECKER, M. LUSSIEZ indique que l'avance remboursable de 5 millions au L.O.S.C. a été mandatée.

M. COLICHE demande à quel point en est la question du contrôle de la comptabilité du Club par deux fonctionnaires municipaux.

M. LUSSIEZ signale qu'il a rappelé récemment cette affaire à M. le Maire.

.....

58-36 - STADE FELIX GRIMONPREZ - POSE DE LA COUVERTURE DES TRIBUNES

M. LUSSIEZ informe les membres de la Commission que les travaux de couverture des tribunes du Stade Félix Grimonprez sont en cours.

M. DE BECKER signale qu'il a entendu certaines critiques visant le manque de buvette sur le Stade.

M. LUSSIEZ lui indique qu'il a été saisi de plusieurs demandes concernant l'exploitation d'une buvette sur le Stade, mais qu'il n'a pas cru devoir leur réservier une suite favorable.

Seules sont autorisées les boissons remises par les Groupements aux athlètes.

58-37 - STADE FELIX GRIMONPREZ - COURTS DE TENNIS

A une question posée par M. COLICHE, M. LUSSIEZ indique que les courts de tennis du Stade Félix Grimonprez ont été mis en service.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H.

Le Président,

J. LUSSIEZ

Le Secrétaire,

G. TRICOTTEUX

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

POUR INFORMATION

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle des réunions, Cabinet des Adjoints, le mercredi 7 janvier 1959, à 18 heures 45.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 9 Octobre 1958
- Achat de matériel sportif - Marchés avec la maison J. VROMAN
- Terrains du Pont-Royal - Aménagement sommaire de trois terrains de foot-ball et d'un terrain de rugby.

Hôtel de Ville, le 30 Décembre 1958  
l'Adjoint délégué  
à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ

106/30

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE  
ET DES SPORTS



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 7 JANVIER 1959

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mercredi 7 Janvier 1959, à 18 heures 45, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents:

MM. LUSSIEZ	Adjoint au Maire
CAMELOT	Adjoint au Maire
COLICHE	Conseiller Municipal
DE BECKER	Conseiller Municipal
HENNAUX	Conseiller Municipal
LANDREAU	Conseiller Municipal
ROMBAUT	Adjoint au Maire

Excusés

MM. COURMONT	Conseiller Municipal
DECOTTIGNIES	Conseiller Municipal
Dr. DUTERNE	Conseiller Municipal
MANGUINE	Conseiller Municipal
VAN WOLPUT	Adjoint au Maire

Assistaient également à la réunion :

MM. TRICOTTEUX	Chef de la 4ème Division
LOOTEN	Chef de Bureau

M. LUSSIEZ ouvre la séance et présente ses voeux aux membres, à l'occasion de la Nouvelle Année.

59-1 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 OCTOBRE 1958

Le procès-verbal de la réunion du 9 Octobre 1958, de la Commission de l'Education Physique et des Sports est adopté sans observation.

59-2 - ACHAT DE MATERIEL SPORTIF - MARCHÉ DE REGULARISATION AVEC LA MAISON J. VROMIN DE ROUBAIX.

Le montant des achats de matériel sportif effectués à la maison VROMIN de Roubaix durant l'année 1958, s'est élevé à la somme de 1.305.000 frs.

Avis favorable de la Commission pour passer un marché avec la Maison VROMIN de Roubaix.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

59-3 - ACHATS DE MATERIEL SPORTIF A EFFECTUER EN 1959 - MARCHE AVEC LA MAISON VROUIN DE ROUBAIX.

Le montant des achats de matériel sportif à effectuer dans les courant de l'année 1959, s'élèvera à la somme de 1.500.000 frs.

Avis favorable de la Commission pour traiter avec la maison VROUIN de Roubaix, qui nous consent toujours les meilleurs prix et qui est la mieux placée de la région pour nous fournir ce matériel.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

59-4 - ABORDS DU PONT-ROYAL - AMENAGEMENT SOUS-TERRAIN DE 3 TERRAINS DE FOOT-BALL ET D'UN TERRAIN DE RUGBY

M. LUSSIEZ informe les membres de la Commission que le Service de l'Urbanisme lui a signalé que les terrains situés sur le territoire de la Commune de Saint-André, au lieu dit "Pont-Royal" et acquis récemment par la Ville pour servir aux travaux de déviation de la D616, pourraient momentanément être utilisés comme terrains de sports.

L'ensemble de ces terrains forme une superficie d'environ 7 hectares.

Le Service des Promenades et Jardins a procédé au nivellement des sols et il est possible d'envisager l'aménagement sommaire de 3 terrains de foot-ball et d'un terrain de rugby, qui pourront être mis à la disposition des Sociétés locales et des Etablissements Scolaires, dans le minimum de temps. Une de ces parcelles vient d'être pourvue de buts de foot-ball et sera mise en service, dès que le temps le permettra.

La dépense à prévoir pour l'achat et la pose de buts s'élève à environ 300.000 frs, qui seront prélevés sur le crédit mis à la disposition du Service des Sports, pour l'achat de matériel.

Les membres de la Commission enregistrent cette information avec la plus grande satisfaction.

A cette occasion M. DE BECKER fait état des difficultés que rencontre l'Association Sportive de l'Amicale AMPERE pour l'utilisation du Stade Roger Salengro.

M. LUSSIEZ l'invite à intervenir auprès des dirigeants de ce groupement afin qu'ils le saisisse officiellement d'une demande écrite tendant à leur faire obtenir de l'autorité militaire, l'autorisation d'occuper le terrain de foot-ball situé à proximité de la gare du Sud.

59-5 - AMENAGEMENT DU TERRAIN DE STE-HELENE

M. CAMELOT demande à quel point on est l'aménagement du terrain de STE-HELENE.

M. LUSSIEZ lui indique que la Commission des Finances sera, au cours de sa prochaine réunion, appelée à formuler son avis sur une demande de crédit présentée par le Service intéressé.

Le baraquement servant de vestiaires est installé. Le projet prévoit un terrain de hockey en dur et un terrain de hockey sur gazon.

**59-6 - CLUB SOUS-MARIN DU NORD - DEMANDE TENDANT A OBTENIR LE BENEFICE D'UN TARIF MOINS ELEVE POUR L'UTILISATION DE LA PISCINE DU BOULEVARD DE LA LIBERTE,-**

M. DUYTSCHIEVER, Président du Club Sous-Marin du Nord, dont le siège se trouve 382, rue Léon Gambetta à Lille, signale qu'il est tenu de payer une redévance de 2.500 frs l'heure, pour l'utilisation de la piscine du Boulevard de la Liberté.

Il demande que le tarif prévu pour les Sociétés Sportives agréées et payable sous forme d'un abonnement forfaitaire annuel de 30.000 frs lui soit appliqué.

M. DUYTSCHIEVER précise qu'il met le matériel de sa société ainsi que les moniteurs, à la disposition des Sapeurs-Pompiers, pour leur entraînement.

Pour cette raison il sollicite un dégrèvement sur les sommes qu'il a versées en 1958, pour la location de la piscine.

La Commission émet un avis favorable à l'application du régime de l'abonnement et propose de transmettre le dossier à la Commission de l'Hygiène.

Elle émet par ailleurs un avis réservé concernant un dégrèvement éventuel sur les sommes versées en 1958.

**59-7 - LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB - DEMANDE TENDANT A OBTENIR LA TRANSFORMATION DE L'AVANCE REMBOURSABLE DE 5 MILLIONS EN SUBVENTION ET L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 MILLIONS.-**

M. LUSSIEZ donne lecture d'une lettre en date du 29 Décembre 1958 et adressée à M. le MAIRE par M. L. HENNO, Président du L.O.S.C. qui demande la transformation de l'avance remboursable de 5 millions en subvention, ainsi que l'attribution d'une nouvelle subvention de 10 millions.

Pour motiver sa demande M. HENNO fait état de certaines difficultés et signale que les Villes de Lyon, Rennes et Nantes ont consenti un effort financier important en faveur de leur Club, autorisé à utiliser une équipe professionnelle.

La Commission émet un avis défavorable à la transformation de l'avance de 5 millions en subvention et admet la possibilité d'examiner ultérieurement toute demande tendant à différer le remboursement des échéances.

S'agissant de la demande visant l'attribution d'une nouvelle subvention de 10 millions, la Commission émet un avis favorable de principe, en laissant le soin à la Commission des Finances d'en déterminer le montant, sur le vu des pièces comptables visant la situation financière du Club.

59-8 - INSTALLATIONS DE BASKET-BALL ET DE VOLLEY-BALL DE L'AVENUE DU PEUPLE BELGE

M. LUSSIEZ signale que les travaux d'aménagement d'un terrain de volleyball et de basket-ball, Avenue du Peuple Belge, commenceront incessamment.

59-9 - STADE DU BOULEVARD D'ALSACE

M. LUSSIEZ informe les Membres de la Commission, que les travaux d'aménagement du Stade du Boulevard d'Alsace ont débuté voici quelques semaines.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 10.

Le Secrétaire,

Le Président

G. TRICOTTEUX.

J. LUSSIEZ.